Le singulier parcours du milicien rémois Henri TONET, alias Henri AMEL Histoire d'une imposture (1913-2005)

En hommage à François Didierjean
qui m'a aidé à mieux cerner la personnalité du milicien Henri Tonet,
et qui m'a mis sur la piste du constructeur naval Henri Amel.

Jean-Pierre HUSSON

Henri Félix Paul Tonet est né le 16 avril 1913 à Reims [1] où son père, Félix Jean Baptiste Tonet, âgé de 30 ans, gérant de commerce, et sa mère, Paule Marceline Poirier, âgée de 23 ans, sans profession, étaient domiciliés rue des Deux-Anges. Il avait deux sœurs, Suzanne née en 1911 et Jacqueline née en 1921.

Il fait partie de ces Marnais qui, après avoir appartenu sous l'occupation allemande, successivement ou simultanément, à des groupements collaborationnistes politiques, policiers, militaires, ont échappé à l'épuration à la Libération.

Dans les années 1970-1980, correspondant dans le département de la Marne du Comité d'histoire de la 2e guerre mondiale (CH2GM) [2] puis de l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP-CNRS), j'ai participé aux enquêtes nationales menées sur les mouvements de collaboration et sur l'épuration à la Libération. Ayant eu accès dans le cadre de ces enquêtes aux archives policières et judiciaires du département de la Marne, j'avais pu alors esquisser le parcours d'Henri Tonet pendant la 2e guerre mondiale [3].

En 2018, François Didierjean, neveu et filleul d'Henri Tonet a pris contact avec moi. Son oncle lui avait adressé en 1995 une lettre dans laquelle il lui expliquait pourquoi il avait rompu avec sa famille rémoise après la 2e guerre mondiale. Il lui faisait part de sa fierté d'avoir eu le parcours qui a été le sien, et le mettait en garde contre les calomnies courant à son sujet.

> « Quoiqu'il en soit des tribulations malsaines ou non qui m'ont été attribuées au cours de mon existence, sache qu'il y a quelque chose qui pour moi est très important, c'est de me conduire honnêtement et d'une façon morale et sociale.

[1] État civil de Reims, 1913, acte de naissance numéro 739.

[2] Marie-Thérèse CHABORD, "Le Comité d'histoire de la 2e guerre mondiale et ses archives ", *La Gazette des archives*, 1982, sur le site de Persée, unité d'appui et de recherche (UAR) rattachée à l'ENS de Lyon et au CNRS, qui bénéficie du soutien du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_1982_num_116_1_2790

[3] Jean-Pierre HUSSON, *La Marne et les Marnais à l'épreuve de la Seconde Guerre mondiale*, thèse de doctorat, Presses universitaires de Reims, 2 tomes, 2 éditions, 1995 et 1998.

Ma plus grande satisfaction est de ne pas avoir honte chaque jour de me trouver devant la glace, bien au contraire […] Les médisants et les calomniateurs disparaîtront les uns après les autres dans un temps X […]

On a raconté trop d'histoires sur moi […]

La famille a raconté que j'étais allé dans une école de police en Allemagne pendant ma captivité. C'est absolument faux […] La famille a raconté que j'étais entré dans la Gestapo à Gérardmer […]. »

Interloqué, François Didierjean avait alors interrogé ses parents au sujet de cette brouille, et il avait appris que son oncle avait appartenu à la Milice française à Reims puis avait été muté à l'état-major parisien.

L'uniforme qu'il portait sur une photo retrouvée au fond d'un tiroir aujourd'hui disparue, n'était donc pas l'uniforme des chasseurs alpins, mais bien l'uniforme des francs-gardes de la Milice : « ceinturon, béret penché à gauche, insigne gamma de la Milice sur la poche droite du blouson ». Cette révélation l'a profondément ébranlé et l'a conduit à entreprendre des recherches sur le passé d'Henri Tonet.

La Milice française

La Milice française était issue en janvier 1943 de la transformation de la Légion française des combattants créée dès 1940 et du Service d'Ordre Légionnaire (SOL) créé en août 1941, organisations paramilitaires implantées en zone Sud par le gouvernement de Vichy.

Étendue à tout le territoire français et placée sous le commandement de Joseph Darnand, elle était une sorte de police supplétive des occupants nazis dans la traque des communistes et des gaullistes, et dans le combat contre la « lèpre juive ». Partout où ils ont été engagés, les miliciens se sont livrés à de nombreuses violences, exactions, tortures et massacres.

Le 1er janvier 1944, leur chef Joseph Darnand a été nommé, avec le titre de secrétaire d'État au Maintien de l'Ordre, à la tête du secrétariat général à la Police dont René Bousquet [4], ancien préfet de la Marne, venait d'être écarté, tandis que le milicien Philippe Henriot [5], né à Reims, était nommé secrétaire d'État à l'Information et à la Propagande.

J'ai communiqué à François Didierjean les informations que j'avais pu réunir sur Henri Tonet au cours de mes recherches dans les archives marnaises et que j'avais relatées dans ma thèse de doctorat *La Marne et les Marnais à l'épreuve de la Seconde Guerre mondiale* [6]. Il était venu la consulter à la Bibliothèque Carnegie et il m'a demandé de lui en préciser les passages concernant son oncle, l'implantation à Reims du Parti franciste et de la Milice, et plus généralement l'histoire des mouvements de collaboration à Reims sous l'occupation allemande. Lui-même m'a fait part des résultats de l'enquête minutieuse qu'il a menée au sein de sa famille.

[4] Jean-Pierre HUSSON, " René Bousquet, la Marne et les Marnais ", sur le site « Histoire et mémoire 51 ». https://histoire-et-memoire51.fr/enseigner/rene_bousquet/menu.htm

[5] Jean-Pierre et Jocelyne Husson, " Philippe Henriot ", in *La Résistance dans la Marne*, dvd-rom, AERI-Fondation de la Résistance et CRDP de Reims, 2013.

[6] Jean-Pierre HUSSON, *La Marne et les Marnais à l'épreuve de la Seconde Guerre mondiale*, thèse de doctorat, Presses universitaires de Reims, 2 tomes, 2 éditions, 1995 et 1998.

L'aboutissement de ses investigations a été relaté dans un ouvrage de 124 pages édité à compte d'auteur en 2018 [7],. Tiré à huit exemplaires destinés à sa famille, cet ouvrage retrace le parcours singulier et chargé de mystères de cet oncle milicien devenu un grand chef d'entreprise. Au fil de leurs rencontres, Henri Tonet lui a raconté « son histoire », un récit issu d'une reconstruction de son passé qui présente bien des incohérences et des invraisemblances, et que François Didierjean a confronté aux témoignages recueillis auprès de sa famille.

Le récit d'Henri Tonet et les témoignages de sa famille rémoise

Pendant la 1ère guerre mondiale, de nombreux habitants de Reims ont évacué la ville pilonnée par l'artillerie allemande. Selon Jacqueline, la sœur cadette d'Henri Tonet, leur père Félix qui était grossiste fournisseur en épicerie et directeur de l'Union des détaillants rémois, a évacué avec sa famille à Épernay en 1917. Ils sont allés ensuite se réfugier à Bordeaux où ils ont résidé jusqu'au début des années 1920. Tonet y a été scolarisé. Le jour de la rentrée, Tonet est revenu de l'école en disant : « On veut m'apprendre des choses que je ne connais pas ». Et Jacqueline d'ajouter : « Ça s'était bien lui. Il n'a jamais lu un livre ».

À 10 ans, il a été blessé près de l'œil par une flèche en jouant avec sa cousine. Il en conservera toute sa vie des séquelles. À 11 ans, il s'est senti « déshonoré » par la séparation de ses parents : « Mon nom est grillé à Reims, je ne veux pas rester ici ». Il a d'abord vécu chez son père, puis chez sa mère domiciliée rue Voltaire. À 13 ans il a été mousse à Marseille où il touchait un salaire de 380 francs par mois.

À 16-17 ans, il a été embauché comme employé dans une banque de Bamako, [capitale de l'ex-Soudan français devenu le Mali depuis 1960]. Sa sœur a déclaré qu'il y était parti avec une fille et qu'il avait tenté d'y ouvrir un garage, en empruntant de l'argent à une tante Navelot, dont le mari avait tenu une bijouterie en face du Palais de Justice de Reims avant la 1ère guerre mondiale. « C'était la tante à héritage ! » et Tonet lui aurait dit un jour : « Je la tuerai pour toucher l'héritage ». À Bamako, Tonet s'est endetté, la tante Navelot a cessé de couvrir ses dettes et, ayant échoué dans son projet, il est rentré en France.

À 18 ans, il a été réformé en raison de sa déficience visuelle ; dépité, il est cependant parvenu à contracter à 19 ans un engagement de trois ans dans les Goumiers au Maroc où il a été soigné à l'Hôpital d'Oujda. De retour à Reims, il a exercé des « petits boulots ». Il a fabriqué des châssis de voitures et fait les vitrines de Noël aux Galeries rémoises, magasin aujourd'hui disparu. Il habitait rue Franc-Quarré, ancienne rue du centre-ville, où il a vécu avec sa maîtresse, Sarah E., qu'il décrit comme juive sur un ton rigolard et de façon méprisante : « Elle était déglinguée et se montrait à poil dans les bars ». Il faisait des concours et des démonstrations de danse avec sa sœur ainée Suzanne dans une grande brasserie près de la place d'Erlon.

[7] François DIDIERJEAN, *Enquête sur un « homme de conviction(s) » 1995-2018*, Tarbes, 2018.

À partir de la fin de 1935, il a fréquenté Odette Didierjean. En 1936, à l'époque du Front populaire, Tonet a exfiltré le frère d'Odette, dessinateur à l'entreprise Sarlino et retenu dans l'usine occupée par les ouvriers en grève. Il a épousé Odette à Reims le 1er août 1938, et le couple a effectué son voyage de noces à Cavalaire-sur-Mer dans le Var, hébergé chez une cousine. Les Tonet étaient domiciliés rue des Capucins. Odette tenait un salon de coiffure rue de Courcelles, acheté par ses parents qui y ont mis toutes leurs économies. Henri a exercé plusieurs professions.

Selon les archives policières et les archives du NAP[8], il exerçait la profession de représentant, puis d'exploitant des Tourbières de Courmont près de Reims. Selon sa famille, il avait racheté ces tourbières à M. Gustin, un ami de son père, à qui il en avait confié la gestion avant sa captivité en Allemagne, et avec lequel il s'est brouillé à la suite d'un incendie.

Avec son beau-père Léon et son beau-frère Pierre Didierjean, Tonet a construit un voilier dans un garage de la rue Chanzy à Reims. Il l'a baptisé « Ouled » du nom d'un village marocain qui lui rappelait sans doute son séjour au Maroc dans les Goumiers. Ce petit dériveur a été mis à l'eau à Cavalaire-sur-Mer où les Tonet étaient retournés en vacances en août 1939.

Interrogé sur son engagement politique avant-guerre par son neveu qui pensait l'avoir reconnu sur une photographie, défilant à Paris Place de la Concorde au milieu des Croix de Feu lors de l'émeute du 6 février 1934 qui a fait vaciller la IIIe République, Tonet a reconnu avoir appartenu à cette ligue, « mais pas longtemps ». Il a aussi déclaré : « J'étais dans les Francistes. Nous étions des fascistes ».

Henri Tonet a été mobilisé en 1940 sur la Ligne Maginot. Estafette à moto, il a été à nouveau blessé à l'œil par un gravillon. Fait prisonnier en mai 1940, il a été envoyé en Allemagne dans un *stalag* où il était chef de baraque et où il a contracté un zona mal soigné, entrainant la perte totale de vision d'un œil. Il terminait toutes les lettres qu'il envoyait à sa famille et à ses amis par un vibrant « Vive Pétain ». Il a été libéré en décembre 1941, et il est rentré à Reims. À plusieurs reprises il a tenu à affirmer avec insistance à sa famille qu'il n'était pas allé dans une école de police en Allemagne.

Quant à son appartenance à des groupements collaborationnistes, il a déclaré qu'« il n'avait jamais fait partie de la Milice ». Il prétendait même qu'il avait été un « gaulliste de la dernière heure », et qu'il avait rejoint en août 1944 la Résistance dans les Vosges près de Gérardmer Il dit avoir quitté Paris en août 1944 dans une traction avant avec « un garde mobile de réserve [9] et un autre » en emmenant des armes, des grenades et « une boite » dans laquelle il avait mis son argent, ses papiers et sa chevalière. Selon sa sœur Jacqueline, Henri Tonet a bien été dans la Milice à Paris :

[8] Le NAP (Noyautage des Administrations Publiques) est une organisation de Résistance qui a joué un rôle important à la Libération en établissant en particulier des listes par mouvements des collaborateurs, listes conservées par André AUBERT, ancien déporté-résistant, correspondant dans la Marne du Comité d'histoire de la 2e guerre mondiale, à qui j'ai succédé en 1974.

[9] Forces de maintien de l'ordre créées en zone Sud, les GMR (Groupes mobiles de réserve) ont été implantées en 1942-1943 en zone-Nord par René Bousquet, ancien préfet de la Marne devenu secrétaire général à la Police à Vichy, et ont été engagées contre les groupes de Résistance et les maquis.

> « Quand il est parti après avoir déposé son épouse à Étampes, il s'est arrêté à Reims. Ils étaient en traction-avant Citroën, un gars avec sa mitrailleuse allongé sur l'aile avant, et un autre à l'intérieur avec un fusil ou une mitraillette. Il est monté dire au revoir à sa mère et a promis qu'il ne passerait pas la frontière, qu'il n'irait pas en Allemagne. Ils sont partis vers l'Est ».

Selon Tonet, ils auraient été arrêtés dans les Vosges par des policiers allemands qui les auraient pris pour des résistants. Tonet serait parvenu à les en dissuader en leur demandant d'appeler un numéro de téléphone. Enfermés dans un bâtiment, ils seraient parvenus à s'échapper à la faveur d'un bombardement allié sur la ville de Gérardmer, et ils auraient enterré la « boite » près d'une ferme. Arrêtés à nouveau dans le secteur du col de la Grosse Pierre à un barrage tenu par des résistants, ils auraient été condamnés à mort de façon sommaire, mais Tonet serait parvenu à désarmer les résistants qui allaient les exécuter. Parmi eux, il aurait reconnu « Valentin », un ancien de la Légion étrangère, sans doute une ancienne connaissance rencontrée au Maroc. « Valentin » les aurait fait admettre dans le groupe de résistants. Tonet se serait ensuite illustré dans les combats du maquis de la Piquante Pierre. Situé entre les communes de Basse-sur-le-Rupt et de La Bresse, ce maquis dépendait du 4e Groupement FFI (Forces françaises de l'intérieur) des Vosges. Il a subi l'assaut de la *Wehrmacht* le 16 septembre 1944 lors d'une première attaque contre le camp de Noiregoutte situé en avant-poste. Quatorze maquisards ont été tués au cours de ce combat parmi lesquels se trouvait le jeune Rémois Daniel Heidsieck [10]. Fils du négociant en vin de champagne, Charles Hiedsieck, étudiant à la Sorbonne, ce jeune Rémois avait décidé en 1944, de participer activement à la Résistance, et il avait rejoint ce maquis dans les Vosges d'où était originaire sa mère. Une seconde attaque contre le camp principal dans la nuit du 19 au 20 septembre 1944 s'est poursuivie le 21 septembre. On a recensé une vingtaine de maquisards morts au combat, une cinquantaine de FFI faits prisonniers et exécutés, ainsi qu'une dizaine de civils massacrés [11].

Selon Tonet, les résistants ne savaient pas se battre. Avec « Valentin », il leur aurait appris à combattre, puis il aurait rejoint le maquis du commandant Gonand [12] : « Il n'y avait pas de chef de groupe. Comme je savais me battre je me suis retrouvé chef au maquis sous le pseudo d'Henri Amel ». Tonet a déclaré avoir conservé de son passage dans la Résistance une mitraillette et un pistolet. Je n'ai quant à moi trouvé aucune trace de son engagement dans la Résistance qui n'a fait

---

[10] Jean-Pierre et Jocelyne HUSSON, " Daniel Heidsieck ", *La Résistance dans la Marne*, AERI-Fondation de la Résistance et CRDP de Reims, 2013 et sur le site « Maitron des fusillés-exécutés-morts au combat » https://fusilles-40-44.maitron.fr/heidsieck-daniel/

[11] Jean-Louis PONNAVOY, " Basse-sur-le-Rupt (Vosges)-Monument commémoratif du maquis de la Piquante-Pierre 16 au 21 septembre 1944 ", sur le site « Maitron des fusillés-exécutés ». https://maitron.fr/basse-sur-le-rupt-vosges-monument-commemoratif-du-maquis-de-la-piquante-pierre-16-au-21-septembre-1944-lm/

[12] " Lucien, Alphonse Gonand, alias « Commandant Lucien Michel » ", Musée de la Résistance en ligne, 1940-1945, Fondation de la Résistance. Lucien Gonand alias " Commandant Lucien Michel ". Il était en 1941 le chef du secteur " Vosges " du réseau de renseignements *Alliance*. En 1942-1943, avec des organisations giraudistes locales, il a implanté et organisé plusieurs maquis, puis il a rallié l'*Armée secrète*. En 1944, il était à la tête de plusieurs milliers de résistants qui ont constitué la 4e Groupement FFI des Vosges https://museedelaresistanceenligne.org/personnedetail.php?id=47730

l'objet d'aucune homologation, ni sous le nom d'Henri Tonet, ni sous le nom d'Henri Amel.

Après la guerre, « rejeté par sa famille, recherché par les communistes », Tonet s'est réfugié dans le Var à Cavalaire-sur-Mer chez sa cousine. Il s'est ensuite installé à Lyon où il a été hébergé par une jeune femme blonde, « Louisette ». Employé comme chauffeur de camion, il assurait les liaisons Lyon-Paris-Lyon. Il transportait des soieries vers Paris et rapportait à Lyon « des cotonnades soi-disant ». « J'ai arrêté ça car ça me paraissait louche ». À Lyon, il aurait suivi des cours de navigation, aurait construit son premier bateau dans la salle à manger de Louisette.

Tonet est retourné dans les Vosges pour récupérer sa « boite », qui, selon son beau-frère était en réalité « la caisse de la Milice ». Il a constaté que ses deux acolytes s'étaient servis : « Il manquait de l'argent, mais il en restait assez […] L'un est devenu maire du patelin. L'autre a agrandi son hôtel-restaurant ». Au cours d'une discussion d'affaire dans une brasserie de la région lyonnaise concernant son projet de créer une entreprise de construction navale, un certain Joannon lui a présenté sa fille que Tonet désigne sous le diminutif de « Suzy » et qu'il a épousée en secondes noces.

Tonet a donné à l'entreprise de construction navale qu'il a finalement créée et fait prospérer à La Rochelle, le nom d'AMEL, qu'il prétendait être son pseudonyme dans la résistance. « Amel » en arabe signifie « espoir », « espérance », souvenir peut-être de son séjour au Maroc ? Mais « Amel » est aussi le diminutif du second prénom de sa première épouse Odette, **Amélie**, Joséphine Didierjean, qui avait obtenu le divorce en 1946. Selon son neveu, « avoir réfléchi à masquer son identité sous un nouveau nom conservant un lien connu de lui seul avec sa femme, avec la famille, cela correspond certainement à l'esprit de celui qui n'a cessé de s'inventer un personnage ».

Tonet a déclaré qu'il était en relation avec Jean-Pierre Raffarin [13], et qu'il a participé avec lui pendant trois ans en tant que chef d'entreprise à un « Cercle présidentiel, groupe non officiel de personnes qui représentaient différentes activités, différentes opinions et échangeaient des idées soumises au Président. « En qualité de chef d'entreprise, j'étais suffisamment connu ». Il était fier d'avoir été comparé à Enzo Ferrari.

Tonet n'avait pas de diplôme – « Ça ne sert à rien un diplôme » – ce qui ne l'a pas empêché de devenir quelqu'un d'important. Il aimait se présenter comme « un navigateur, architecte naval, constructeur de bateaux, chef d'entreprise, vendeur ». Il dit avoir vendu deux cents bateaux créés et dessinés par lui « pour une clientèle surtout allemande ». Il était apprécié de ses salariés ; après avoir pris sa retraite il leur aurait cédé son entreprise, se contentant de toucher « quelques royalties », ce dont on ne trouve aucune trace dans les archives du Greffe de commerce de La Rochelle.

[13]Président du conseil régional de Poitou-Charentes de 1988 à 2002 député européen de 1989 à 1995, puis sénateur de la Vienne, Jean-Pierre Raffarin a été ministre des Petites et Moyennes entreprises, du Commerce et de l'Artisanat dans les gouvernements Juppé I et II de 1995 à 1997, sous la présidence de Jacques Chirac.

Il déclare être passé dans *Thalassa, le magazine de la mer*, mais je n'ai trouvé aucune trace d'Henri Amel, ni comme invité ni comme sujet d'un reportage du magazine *Thalassa* ou de *France 3 Région* dans les archives de l'INA.

Il aurait fait l'acquisition d'un hôtel particulier à Paris près du Parc Monceau. À la retraite, il résidait à Hyères sur la Côte d'Azur et faisait chaque année un séjour de repos dans un grand hôtel en Suisse. Toujours bien habillé, il aimait les belles voitures. Il circulait dans une BMW hors-série portant son sigle personnel qui était aussi le logo de son entreprise. Il a déclaré à son neveu en lui faisant essayer : « Il n'y a que les Allemands qui savent faire des voitures ». C'est pourquoi il leur a commandé un exemplaire unique avec le moteur le plus puissant de la gamme, qu'il est allé tester, lui qui était devenu aveugle et ne conduisait plus, sur une piste d'aéroport grâce à la complicité d'un de ses amis, haut gradé de l'Armée de l'air.

Il a adopté une jeune allemande, B., qui avait effectué un stage dans son chantier naval et qui a épousé un banquier luxembourgeois. Elle a hérité de la fortune de ce banquier qu'elle dépensait à travers le monde. Elle téléphonait à Tonet tous les matins. Lorsque son chantier rochelais a été complétement détruit par un incendie, il a emprunté 400 millions à un banquier juif qui n'a exigé de lui aucune garantie.

En 1994, il est revenu dans la Marne où il aurait rencontré le préfet Jacques Fournet pour lui demander de faire disparaître **son** dossier : « Le dossier a été supprimé. Il l'a mis à la corbeille ». En réalité aux Archives départementales de la Marne (ADM-51) il n'y a pas à proprement parler de dossier Tonet, mais son nom apparait dans de très nombreux dossiers de la série U et des Affaires régionales relatifs à la collaboration et à l'épuration à Reims et dans la Marne :

- Archives de la Cour de Justice de la Marne (1ère et 2e Chambres) et Chambre civique de la Marne, registres des arrêts et dossiers individuels : 7 U 46, numéro 98 ; 7 U 49, numéro 135 ; 7 U 50, numéro143 ; 7 U 55, numéro 199 ; 7 U 56, numéro 209 ; 7 U 61, numéro 4 ; 7 U 62, numéro 20 ; 7 U 66, numéro 78 ; 7 U 67, numéro 494 ; 7 U 71, numéros 112 et 113 ; 7 U 73, numéro 167 ; 7 U 85, numéro 526 ; 7 U 92, numéro 698.

- Archives judiciaires, U 482, Comités de libération, Chambre civique de la Marne, 6e Région militaire-4e section, Renseignements généraux) : personnes ayant appartenu aux différents mouvements antinationaux.

- Fonds régionaux : 16 W 255, fichier des membres des partis collaborationnistes ; 161 W 124 et 309, Milice française-Reims ; 16 W 303, personnalités en fuite ; 161 W 304, suspects présumés en Allemagne ; MM 2198, Fichier des individus ayant appartenu à des groupements de collaboration ; MM 2251, Recherche d'individus ayant appartenu à des groupements antinationaux ; MM 2252, Direction de la Police nationale, listes des membres des divers partis politiques dissous (Milice, PPF, Francisme, MSR, Groupe Collaboration, Amis de la LVF, LVF, Amis du Maréchal.

Le préfet Jacques Fournet

Jacques Fournet a été successivement nommé sous la présidence de François Mitterrand, préfet de la Nièvre en 1985, Directeur central des Renseignements généraux en 1988, Directeur de la Surveillance du territoire en 1990, et préfet de la Marne en 1993. Cette nomination est intervenue quelques mois après l'assassinat de René Bousquet ancien préfet de la Marne de 1940 à 1942, puis secrétaire général de la Police à Vichy, impliqué dans la mise en œuvre de la Shoah en France, mais blanchi par la Haute-Cour de Justice en 1949. Bousquet m'avait reçu à son domicile en 1987 [14] alors qu'il se préparait à devoir affronter un second procès. En 1990, au colloque international de Paris *Vichy et les Français* [15], j'avais retracé son parcours dans la Marne en évoquant la proximité qui existait entre l'ancien préfet de la Marne et François Mitterrand.

En 1996, au moment de quitter la Marne, Jacques Fournet a été élevé au grade d'officier des Palmes académiques à l'occasion de l'assemblée générale à Bouzy de l'Association marnaise des médaillés de l'ordre des Palmes académiques (AMOPA). Son président, M. Le Floch, un ancien collègue du lycée Clemenceau de Reims, m'avait demandé de donner à cette occasion une conférence. À l'issue de cette conférence que j'avais intitulée « Bousquet, Vichy, la Marne et les Marnais sous l'Occupation » [16], Jacques Fournet s'était levé pour dire que sa nomination à Châlons-en-Champagne par le président Mitterrand n'était pas étrangère à l'histoire de Bousquet.

Jacques Fournet est décédé en 2017.

En ce qui concerne la politique répressive du gouvernement de Vichy qu'il a servi, et au moment où Maurice Papon, ancien secrétaire général de la préfecture de Gironde de 1942 à 1944, a été inculpé de crimes contre l'humanité et condamné à 10 ans de réclusion criminelle pour son implication dans la déportation de plusieurs familles juives, Henri Tonet inquiet a déclaré à son neveu :

> « Tout ça c'est des vieilles histoires. On a tort de remuer ce passé, ce n'est bon pour personne. On vit une autre époque qui n'a rien à voir avec l'Occupation, ça ne sert à rien de revenir là-dessus […]
>
> Je me méfie des drôles de types qui viennent sonner chez vous, j'ai de quoi me défendre. J'ai trois pistolets cachés dans l'appartement, chargés […]
>
> J'ai de l'argent liquide dans mon coffre, des billets neufs, quelques millions, je n'ai pas confiance dans les banques alors je garde ça chez moi. »

Après la Libération, Tonet a figuré sur la liste des « personnalités du département de la Marne présumées en fuite - Tonet Henri, milicien, lieu de retrait éventuel ignoré » [17], puis sur la liste des « suspects présumés s'être enfuis en Allemagne et susceptibles de rentrer en France à la faveur des rapatriements de prisonniers et

[14] Jean-Pierre HUSSON, " René Bousquet, la Marne et les Marnais ", sur le site « Histoire et mémoire 51 ». https://histoire-et-memoire51.fr/enseigner/rene_bousquet/menu.htm

[15] Jean-Pierre HUSSON, " L'itinéraire d'un haut fonctionnaire : René Bousquet ", in François BÉDARIDA, Jean-Pierre AZÉMA (dir.), *Vichy et les Français*, actes du colloque international organisé par l'IHTP-CNRS à Paris les 11, 12 et 13 juin 1990, Pour une histoire du XX^{e} siècle, Paris, Fayard, 1992.

[16] Maurice MABILLON, " Bousquet, Vichy, la Marne et les Marnais sous l'Occupation ", compte rendu de la conférence de Jean-Pierre Husson, *La Lettre de l'AMOPA*, décembre 1996.

[17] ADM-51, 161 W 303, Service régional des Renseignements généraux, 30 mars 1945.

déportés - Tonet Henri, chef milicien, né à Reims le 16 avril 1913, domicilié 1, rue des Jacobins à Reims, date de départ présumée, le 28 août 1944 » [18].

La sœur et le beau-frère de Tonet ont été interrogés par des policiers et des gendarmes, mais ils les ont lancés sur de fausses pistes. Tonet n'a pas été rattrapé. Les recherches ont été abandonnées. Il a généreusement remercié sa sœur et son beau-frère en leur offrant des cadeaux, en particulier plusieurs voitures, des appareils photos et des actions de l'entreprise florissante qu'il avait créée. La police ne l'a pas retrouvé, mais Tonet a longtemps conservé ce réflexe un peu parano d'homme traqué. Selon son beau-frère, « à Reims si on l'avait attrapé à la Libération, on l'aurait collé au mur et fusillé ».

Au cours du dernier tête à tête avec son neveu, Tonet lui a déclaré qu'« il avait un pistolet chargé, passé dans la ceinture, lorsqu'il prenait le métro à Paris juste après la guerre », et qu'« il n'aurait pas hésité une seconde à tirer sur ceux qui auraient voulu l'appréhender ». « Au cas où on m'aurait demandé mes papiers j'aurais tiré ». Tonet était déterminé à ne se jamais se laisser prendre : « Il avait au doigt une bague qui contenait ce qu'il fallait ».

Ce pistolet, Tonet a fini par l'offrir en 1993 à son fidèle collaborateur, Jacques Carteau, don accompagné d'une lettre dans laquelle il lui retraçait l'origine de cette arme, un Browning FN GP 35, pistolet automatique 9mm fabriqué à Herstal en Belgique, qui équipait l'armée et la police belges avant-guerre, et qui a équipé l'armée allemande pendant la 2e guerre mondiale.

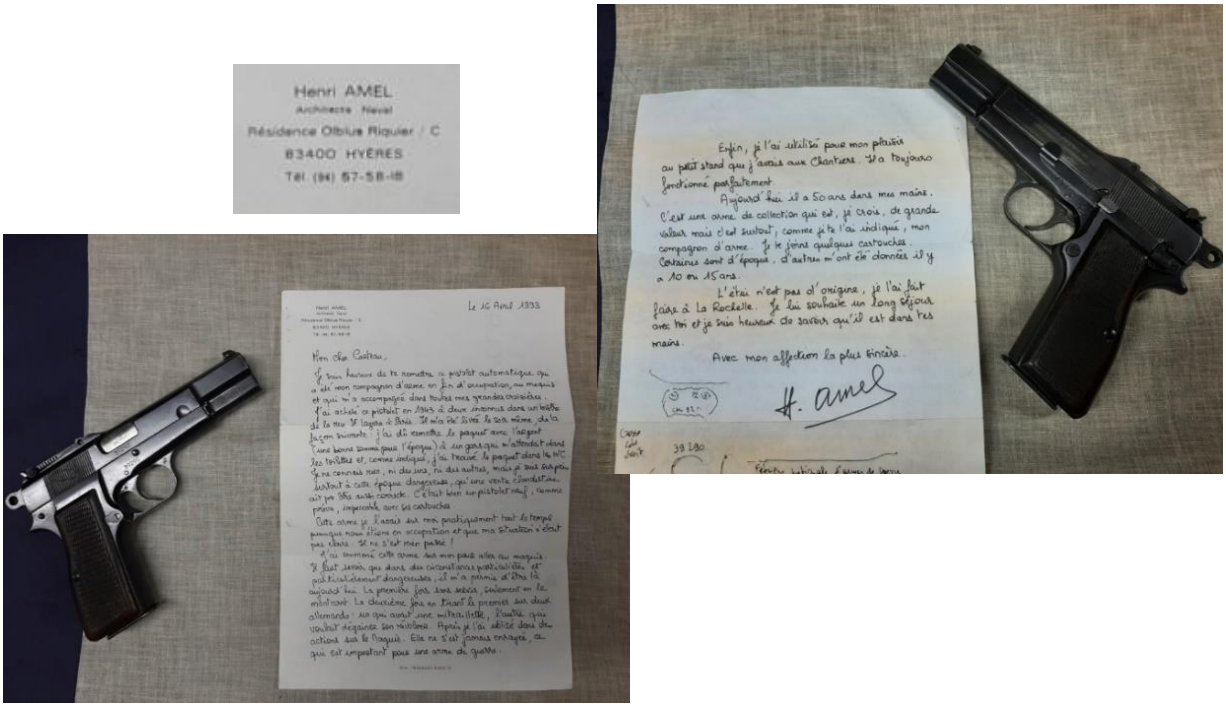

Le pistolet du milicien Tonet

[18] ADM-51, 161 W 304, Service régional des Renseignements généraux, 19 mai_1945.

« Je suis heureux de te remettre ce pistolet automatique qui a été mon compagnon d'arme en fin d'occupation, au maquis et qui m'a accompagné dans mes croisières. J'ai acheté ce pistolet en 1943 à deux inconnus dans un bistro de la rue Saint-Lazare […]

Cette arme je l'avais sur moi pratiquement tout le temps puisque nous étions en occupation et que ma situation n'était pas claire […]

J'ai emmené cette arme sur moi pour aller au maquis. Il faut savoir que dans des circonstances particulières, et particulièrement dangereuses, il m'a permis d'être là aujourd'hui. La première fois sans servir, seulement en le montrant. La deuxième fois en tuant le premier sur deux allemands : un qui avait une mitraillette, l'autre qui voulait dégainer son révolver. Après je l'ai utilisé dans des actions de maquis.

Elle ne s'est jamais enrayée, ce qui est important pour une arme de guerre. Enfin je l'ai utilisée pour mon plaisir au petit stand que j'avais aux Chantiers. Il a toujours fonctionné parfaitement [19] ».

Un responsable franciste rémois très engagé

Le croisement des nombreuses informations fournies par l'enquête de François Didierjean avec les éléments que j'avais découverts dans les archives marnaises m'ont permis de compléter le parcours d'Henri Tonet que je n'avais fait qu'esquisser dans ma thèse de doctorat en 1993.

En 1935, Henri Tonet a effectivement adhéré à la section rémoise du Parti Franciste. Ce parti avait été créé en septembre 1933 par Marcel Bucard. Passé par la Fédération nationale catholique, puis le Faisceau de Georges Valois, premier mouvement à se revendiquer du fascisme en France, Bucard avait participé à la création des Croix de Feu bien implantés dans la Marne au début des années 1930 [20], auxquelles Tonet a lui aussi appartenu. Le Parti franciste se définissait ouvertement dès sa création comme fasciste et français, inspiré par le modèle italien et financé par l'Italie de Mussolini :

« Eh bien ! nous affirmons sans crainte de nous tromper qu'il n'y a pas deux solutions pour sauver la France de la ruine et de la guerre qui vient. Il n'y en a qu'une seule. Pour en sortir il faut installer le Fascisme en France. Nous avons, nous, la fierté de nous proclamer les Fascistes de France. Nous travaillons au grand jour, résolus à tout, même à y laisser notre peau, pour hâter l'avènement bienfaisant et salutaire de la Révolution fasciste » [21].

Le Parti franciste qui n'a jamais compté plus de 8 000 adhérents recrutait « dans la très petite bourgeoisie et dans les milieux marginaux, chômeurs, déclassés » [22].

---

[19] Lettre mise en ligne par le collectionneur qui a racheté le pistolet de Tonet : " FNGP 35 avant-guerre et son histoire ", sur le forum « Tir et Collection Armes Réglementaires », 23 novembre 2021.
https://www.tircollection.com/t50067-fn-gp35-avant-guerre-et-son-histoire

[20] Bénédicte ABELÉ, *Les ligues et l'opinion publique à Reims, du Cartel des gauches à Munich,* mémoire de maîtrise sous la direction de Georges Clause, Université de Reims, 1980.

[21] Marcel BUCARD, *Le Francisme : paix, justice, ordre*, Imprimerie spéciale du Francisme, non daté (vraisemblablement en 1933 dès la création du Parti franciste).
https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5651045q/

[22] Pascal ORY, *Les collaborateurs (1940-1945)*, Seuil, 1976.

Selon l'historien Laurent Joly, Marcel Bucard ambitionnait de devenir « le Mussolini ou le Hitler français ». Il a d'abord réprouvé l'antisémitisme puis, avec l'avènement du Front populaire présenté comme une « invention juive » s'inscrivant dans un projet de « conquête juive du monde », et la formation du gouvernement présidé par « le juif Léon Blum », il a basculé dans un « antisémitisme de combat » qui l'a conduit à dénoncer « l'invasion des juifs étrangers des ghettos », « l'envahissement de l'État par les juifs », et même à proposer un « Statut pour les juifs » :

> « Un statut pour les juifs », rédigé par Bucard durant ses vacances aux Sables-d'Olonne en août 1938, propose un large plan, en partie annonciateur de la législation antijuive de Vichy, destiné à résoudre le " problème juif " : refoulement des " indésirables ", révision des naturalisations, " refus d'accès aux fonctions officielles ", " épuration générale " de la vie sociale et culturelle, *numerus clausus* dans les professions médicales et judiciaires, avec des exceptions pour les anciens combattants et leur famille [23] ».

Sous l'Occupation, Bucard s'est félicité des camps de concentration, « endroits rêvés pour apprendre aux juifs à travailler comme les autres [24] ».

C'est en 1935 que le Parti franciste a été implanté à Reims par Raoul Tavernier. Militant du Parti communiste à sa création en 1921, Tavernier en avait été exclu puis réintégré avant d'adhérer finalement au Parti socialiste SFIO dont il a démissionné en 1935 parce qu'en désaccord avec le pacte d'unité d'action scellé entre le PCF et la SFIO. C'est aussi en 1935 qu'il a fondé la section rémoise du Parti franciste, parti qu'il a presqu'immédiatement quitté pour participer à la création du Rassemblement national champenois antisoviétique.

La section rémoise du Parti franciste a été aussitôt reprise en main par le chef Bucard qui en a confié la direction à Charles Thibaut, le fils ainé d'amis rémois chez qui il s'est rendu à plusieurs reprises. Une campagne d'affiches a été lancée à Reims, qui présentait le Parti franciste comme « le seul mouvement fasciste français » dont le but était « la conquête du pouvoir et l'instauration d'un régime fasciste et corporatiste ». Toute sanction contre l'Italie fasciste engagée en Éthiopie y était vigoureusement dénoncée, et on y appelait à l'entente avec l'Allemagne hitlérienne et l'Italie mussolinienne.

Les Francistes rémois aimaient parader dans les rues de Reims en uniforme – chemise bleue, ceinturon-baudrier, cravache et béret – en particulier le 28 juillet 1935 avec le chef Bucard venu assister comme parrain au baptême de Jean-Marcel Thibaut, le frère cadet de Charles Thibaut. Tonet s'est montré à cette occasion parmi les gardes du corps de Bucard, appartenant à " La Main bleue ", la garde rapprochée du chef. C'est aussi en 1938, que le Parti franciste qui avait basculé dans une semi-clandestinité après sa dissolution en juin 1936 par le gouvernement de Front populaire, a refait surface sous l'appellation de Parti unitaire français d'action socialiste et nationale, parti auquel Henri Tonet a adhéré en 1939. Ce parti a fait

[23] Laurent JOLY, " Fascisme et antisémitisme dans la France des années 1930 : une irrésistible convergence ? ", *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2015/2 n° 62-2/3.
[24] Cité dans Michèle et Jean-Paul COINTET (dir.), *Dictionnaire historique de la France sous l'Occupation*, Tallandier, 2000.

l'objet d'enquêtes policières pour trafic d'armes, campagne antisémite et propagande pro-germanique et il a été dissous à son tour.

Mobilisé sur la Ligne Maginot en janvier 1940, le réserviste Tonet a été fait prisonnier en mai 1940 et emmené en captivité en Allemagne. Il aurait bénéficié fin 1941 d'une libération précoce, qui interpelle dans la mesure où elle est intervenue avant la mise en place de La Relève en 1942. Dans le train qui l'a ramené à Reims pour les fêtes de Noël 1941, il a dit avoir fait la connaissance d'un certain « Max » avec lequel il s'est lié d'amitié. « Max » était le pseudo d'André Philbert, détective privé qui a implanté à Reims en juin 1941 la Ligue française d'épuration, d'entraide sociale et de collaboration européenne [25]. Ce parti collaborationniste créé par Pierre Costantini à Paris pratiquait le débauchage et le chantage en ciblant particulièrement les femmes de prisonniers de guerre pressées d'adhérer, l'adhésion leur étant présentée comme le plus sûr moyen de hâter le retour en France de leurs maris. Il appelait ses militants à la délation systématique, comme dans l'affaire Chatton.

En 1941, après la découverte de tracts communistes dans les caves de la maison de champagne Heidsieck-Monopole une enquête diligentée par le préfet de Vichy, René Bousquet, a permis de remonter jusqu'au jeune caviste rémois Marcel Chatton, arrêté par la Police française. Un tract intitulé « Brisons l'arme de l'antisémitisme », signé « Le Parti communiste français-SFIC », et une feuille vierge portant en entête la mention imprimée « Comité départemental du Front national de lutte pour l'indépendance de la France », mouvement de résistance créé en mai 1941 dans la mouvance du Parti communiste, ont été découverts à son domicile. La Police française ayant établi que ces documents et les tracts découverts chez Heidsieck avaient été dactylographiés sur la même machine à écrire, a procédé à l'arrestation d'André Crespin, lui aussi caviste chez Heidsieck. Rédacteur en chef avant-guerre de l'hebdomadaire communiste *La Champagne ouvrière et paysanne*, il continuait à en assurer la diffusion clandestine. Le 6 novembre 1941 deux autres cavistes de chez Heidsieck, Georges Dardenne et Édouard Quentin, ont été arrêtés. Ils avaient été dénoncés par André Denis, membre de la Ligue française, qui les accusait d'avoir distribué sur leur lieu de travail des tracts se faisant l'écho d'un appel lancé par le général de Gaulle sur les ondes de la *BBC* fin octobre et appelant à un arrêt de travail de cinq minutes sur le tas le 11 novembre 1941.

Accompagné par André Philbert, André Denis s'est rendu auprès de la Police allemande qui les a renvoyés au Commissariat central de Reims où Denis a réitéré ses accusations. Alertée par Philbert venu dénoncer l'inertie de la Police française sur cette affaire, la Police allemande s'est fait livrer Marcel Chatton, André Crépin, Georges Dardenne et Édouard Quentin qui ont été déférés le 17 décembre 1941 devant le tribunal militaire allemand de Châlons-sur-Marne. Malgré la déposition du directeur de chez Heidseick venu affirmer n'avoir jamais vu de tracts communistes dans son entreprise, André Denis a confirmé, sous la foi du serment, qu'il avait vu Dardenne et Quentin placer des tracts sur les chariots élévateurs. André Crépin, père de sept jeunes enfants, a été acquitté. Remis aux autorités françaises, il a été

[25] ADM-51, 7 U 51, numéro 157 ; MM 2251.

incarcéré à la prison de Châlons-sur-Marne, puis interné à Compiègne et déporté le 6 juillet 1942 à Auschwitz (matricule 45 411). Il y est décédé le 19 septembre 1942. Marcel Chatton, âgé de 21 ans, a été condamné à mort « pour distribution de tracts » et a été fusillé le 23 décembre 1941 dans la cour de la caserne Tirlet de Châlons-sur-Marne. Georges Dardenne, 22 ans, et Édouard Quentin, 21 ans, ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité et fusillés comme otages le 13 janvier 1942 également dans la cour de la caserne Tirlet [26].

Selon Jacqueline Didierjean, en février 1942, Tonet a imposé la présence de son ami « Max » au baptême de son fils François dont il était le parrain et à qui il avait tenté en vain de donner le prénom de Philippe.

Après son retour de captivité, Tonet a été un temps responsable du groupement MSR rémois avant de retourner au Francisme [27]. Le MSR (Mouvement Social Révolutionnaire) – initiales correspondant aussi à sa devise « Aime et sers » –est un parti collaborationniste qui a été créé à la fin de 1940 par Eugène Deloncle, militant avant-guerre de l'Action française puis organisateur du Comité secret d'action antirépublicaine (CSAR), plus connu sous le nom de La Cagoule.

Au début de l'Occupation, la section rémoise du Parti franciste et son local installé 50 Cours Langlet ont été tenus par Gabriel Hochet et son fils Hubert, militants de la première heure. Gabriel Hochet était le fils adoptif d'Hubert Burcard, directeur associé de la maison de champagne Mumm, entreprise allemande confisquée en 1914, dont les Allemands avaient repris le contrôle dès le début de l'Occupation. C'est en 1925, alors qu'il occupait la fonction de secrétaire général du Contrôle des charbons et mines à la Haute commission interalliée des territoires rhénans, que Gabriel Hochet avait fait la connaissance de Bucard dont il était devenu un ami très proche et qu'il recevait à Reims. Retraité, Gabriel Hochet avait exercé la profession de représentant de commerce en vins de champagne chez Bertrand de Mun. Marié à une Allemande, il était l'interprète du Bureau des réquisitions allemandes installé à la mairie de Reims. Son fils Hubert était courtier en vins de Champagne chez la Veuve Clicquot-Ponsardin. Lui aussi marié à une Allemande était interprète de la firme allemande *Junkers* installée sur la base aérienne de Courcy. Il a avec son père Gabriel, reconstitué la section franciste de Reims dont il était le trésorier [28].

Marcel Bucard a confié à Charles Thibaut [29], lui aussi embauché par la firme *Junkers* pour recruter des ouvriers français, la direction du Parti franciste à Reims en recrutant parmi les ouvriers de cette firme. Il l'a chargé de réorganiser la section des Jeunesses francistes qui, en avril 1942, ont participé avec les Jeunes de l'Europe nouvelle au pillage de la synagogue de Reims [30]. Charles Thibaut a été appelé au siège central du Parti franciste à Paris en janvier 1943.

---

[26] Jean-Pierre et Jocelyne HUSSON, " Les fusillés rémois de décembre 1941 et janvier 1942, sur le site « Le Maitron » https://maitron.fr/les-fusilles-remois-de-decembre-1941-et-janvier-1942/

[27] ADM-51, 161 W 25, et 309, fichier et listes des membres de partis collaborationnistes.

[28] ADM-51, 7 U 92 numéros 698 et 698 ; U 82 ; NAP.

[29] ADM-51, 7 U 49, numéro 135 , MM 2198 ; NAP.

[30] ADM-51, MM 2234, Documents saisis au siège des JEN.

Charles Thibaut

Membre de la *Main bleue*, milice privée qui assurait la garde rapprochée de Bucard, Charles Thibaut a été chargé en 1943 de la propagande et du recrutement dans la région de Blois et d'Orléans où il a fait la chasse aux réfractaires et aux résistants. Après le décès de Paul Gallas, chef du Francisme en Bretagne [31], il a été désigné par Bucard pour le remplacer. Le 16 juin 1944, après le débarquement en Normandie et les bombardements alliés des 8 et 12 juin dans le secteur de Rennes, Charles Thibaut a lancé un « Appel aux Francistes de Bretagne » leur ordonnant de « se considérer comme mobilisés prêts à répondre à tous les ordres que le chef leur donnera » [32],.

Charles Thibaut a été arrêté en octobre 1944 par la Sécurité militaire d'Angoulême à qui il a déclaré avoir rejoint un maquis et participé aux combats de la libération de Saint-Mandé. Relâché, il s'est enrôlé avec le grade d'adjudant au sein du Bataillon 5/22 de la 10e Division d'infanterie engagée en Alsace aux côtés des Alliés. Un rapport de l'état-major de la Sécurité militaire daté du 12 décembre 1944 et frappé du tampon « Secret » déclare qu'il y a été nommé sous-lieutenant FFI le 20 septembre 1944, puis lieutenant le 1er octobre. Considérant que « sa prise de contact tardive avec la Résistance [était] une transformation correspondant plutôt à de l'opportunisme politique qu'à un sentiment sincèrement éprouvé », ce rapport concluait que « le lieutenant Thibaut ne pouvait être conservé dans la 10e Division d'infanterie, ni maintenu dans son grade ».

Après la guerre, on perd la trace de Charles Thibaut. Sur son acte de naissance, une mention marginale indique qu'il est décédé le 5 septembre 2000 à Dakar.

Après le départ de Charles Thibault, Robert Quentin [33], chemisier-confectionneur, a été nommé à la tête de la section franciste de Reims. Il a reçu l'ordre d'enlever les bustes de la République dans les établissements publics de la région de Champagne. Le 22 octobre 1942, un commando franciste a enlevé les bustes de Marianne qui se trouvaient dans les prétoires et la salle des pas perdus du Palais de Justice de Reims et les a remplacés par des portraits du maréchal Pétain. Restitués après intervention de la police, ces bustes ont été enlevés une seconde fois en juin 1943. Des opérations identiques ont été menées dans plusieurs mairies marnaises à l'occasion de la venue à Reims du chef Bucard le 27 juin [34], puis le 19 septembre 1943 [35]. Ce jour-là, les Francistes ont défilé bruyamment en uniformes dans les rues de la ville, obligeant les passants à saluer leurs drapeaux et leurs insignes.

Henri Tonet a participé à ces opérations d'enlèvement des bustes de Marianne, participation pour laquelle il a été condamné à une amende par le tribunal correctionnel de Reims. Avec son épouse Odette il a défilé dans les rues de Reims sous l'uniforme franciste. Odette a commencé à perdre de la clientèle et a dû fermer son salon de coiffure.

---

[31] *Ouest-Éclair* , 19 février 1944.
[32] Ibid.
[33] ADM-51, 7 U 73, numéro 167 , 7 U 71, numéro 113 ; U 482 ; MM 2198 ; NAP.
[34] *L'Éclaireur de l'Est*, 28 juin 1943.
[35] *L'Éclaireur de l'Est*, 18-19 et 20 septembre 1943.

Le 11 avril 1943, Tonet a participé à Paris à la réunion du Front révolutionnaire national au Vélodrome d'hiver, et au 10e congrès du Parti franciste en juillet 1943. Remarqué par le chef Bucard et Charles Thibaut, il a été pressenti dès ce moment pour prendre la direction de la section rémoise du Parti franciste dont le responsable, Robert Quentin, jugé trop mou, a été acculé à la démission, démission annoncée dans *L'Éclaireur de l'Est* du 28 septembre 1943. Devenu le délégué régional de la VIe Région franciste, il s'est montré « très actif en cette qualité » [36].

Les Francistes rémois ont entretenu durant toute l'Occupation des relations régulières avec les autorités allemandes, la *Propagandastaffel*, la Gestapo, les services de renseignements allemands (SD et SRA).

Un chef milicien remarqué et reconnu

En janvier 1944, lorsque la Milice a été autorisée par les Allemands à s'étendre à la zone Nord, Henri Tonet, Roger Finet et Eugène Jacques ont été désignés pour participer à un stage de formation de l'École des cadres de la Milice à Saint Martin d'Uriage. Cette école formait les cadres départementaux auxquels elle dispensait une formation politique, idéologique, technique et militaire [37].

Agent général de la maison de champagne Abelé, Roger Finet s'était engagé dans la Légion des volontaires français contre le bolchevisme (LVF). Cette organisation militaire, créée en juillet 1941 après l'invasion de l'Union soviétique, a combattu sous l'uniforme allemand sur le front de l'Est. Secrétaire en Pologne de Jacques Doriot, chef du PPF (Parti populaire français). Il a combattu devant Moscou et a été réformé en mars 1942. Il est rentré à Reims où il a exercé la fonction de délégué régional de la LVF. En 1944, il était à la fois le secrétaire régional des anciens combattants de la LVF, un membre influent du Groupe Collaboration, et le chef départemental des Jeunes de l'Europe nouvelle, organisation de jeunesse du Groupe Collaboration [38].

Avocat originaire de la région parisienne, membre de l'Action française et des Volontaires nationaux (Croix de Feu) avant-guerre, Eugène Jacques était inspecteur-contrôleur de la Caisse de compensation du Bâtiment à Reims. Il a adhéré en 1942 au Groupe Collaboration de Reims dont le président d'honneur était le PDG du champagne Pommery, Melchior de Polignac, membre du Comité France-Allemagne avant-guerre et ami de Joachim Von Ribbentrop, ancien agent général de la maison Pommery en Allemagne devenu ministre des Affaires étrangères du chancelier Hitler. [39]. En 1943, Eugène Jacques a exercé les fonctions de délégué à la propagande puis de délégué régional des Jeunes de l'Europe nouvelle, organisation de jeunesse du Groupe Collaboration. Après avoir participé en janvier 1944 avec

[36] ADM-51, 161 W 309, RG de Reims.
[37] Jacques DELPERRIÉ de BAYAC, *Histoire de la Milice,* Fayard, Paris, 1969.
[38] ADM-51, U 82 ; MM 2198 ; MM 2251.
[39] Jean-Pierre HUSSON, " Melchior de Polignac, président d'honneur du Groupe Collaboration de Reims ", sur le site « Histoire et mémoire 51 ».
https://histoire-et-memoire51.fr/melchior_de_polignac.htm

Tonet et Finet à ce stage à l'École des cadres de la Milice, il a été nommé délégué régional à Reims des *Waffen SS*. En juillet 1945, Il a été condamné à 15 ans de travaux forcés par la Cour de Justice de la Marne [40].

Après le retour à Reims de Tonet, Jacques et Finet, des réunions de propagande ont été organisées à Reims et à Châlons-sur-Marne au cours desquelles ont été projetés deux films nazis, un documentaire sur l'école des cadres de la Waffen-SS et *S.A. Mann Brand*, un film de fiction réalisé en 1933 qui exaltait le combat des nazis contre les communistes et l'arrivée au pouvoir de Hitler.

En février 1944, Darnand a envoyé dans la Marne en mission d'inspection Justin Calmon, membre de l'état-major parisien, pour y étudier les possibilités d'implantation de la Milice. Calmon était un ingénieur des Ponts et chaussées originaire de Bagnoles-sur-Cèze dans le Jura, qui avait milité avant-guerre à l'Action française puis au Mouvement socialiste révolutionnaire (MSR) [41].

Les autorités administratives, préfet de région, préfet délégué, intendant de police, sous-préfets, lui ont fait un accueil des plus réservés et lui ont laissé clairement entendre qu'elles ne feraient rien contre la Milice mais aussi rien pour. Calmon dénonça vivement leur attitude dans un rapport circonstancié, ce qui entraîna une enquête confiée à l'inspecteur général de la LVF Roger Poisson, responsable de la région de Bourgogne.

À l'issue de cette enquête, la Milice a réclamé sans succès le déplacement du préfet Peretti della Rocca qui avait succédé à Bousquet à Châlons-sur-Marne (aujourd'hui Châlons-en-Champagne), accusé de « n'avoir accordé qu'un accueil parcimonieux au chef régional qui venait de prendre ses fonctions, en ne lui donnant aucun des moyens matériels nécessaires à sa mission, en contraste avec la réception chaleureuse qui avait été faite dans d'autres régions à des chefs de même rang », et d'avoir ainsi marqué « son opposition à la Révolution nationale » [42].

L'accueil des responsables des partis collaborationnistes a été plus chaleureux, si on met à part ceux du PPF qui ont déclaré à Calmon qu'ils n'avaient reçu aucun ordre de leurs chefs pour discuter avec lui. Très vite les uns et les autres ont intrigué pour occuper le poste de chef départemental. Calmon a aussi consulté Jean Jacquy [43], membre du Conseil national instauré par le gouvernement de Vichy en 1941 pour se substituer aux deux assemblées dissoutes, et président du Conseil départemental de la Marne créé en 1943 pour remplacer le Conseil général dissous.

Jacquy était depuis la bataille de Verdun un ami personnel du maréchal Pétain qu'il recevait dans sa propriété de Vaux-Varennes. Maire de Bouvancourt, sénateur de la Marne (Alliance républicaine, parti de droite), il avait participé avec Laval à la mise à mort de la III^{e} République et il a fait partie des six parlementaires marnais qui ont voté les pleins pouvoirs à Philippe Pétain le 10 juillet 1940 à Vichy.

---

[40] ADM-51, 7 U 55 numéro 199 ; U 482 ; MM 2198.
[41] ADM-51, MM 2198, 2251 et 2252.
[42] Archives nationales, F1 b1 non coté.
[43] Jean-Pierre et Jocelyne Husson, " Jean Jacquy ", in *La Résistance dans la Marne*, dvd-rom, AERI-Fondation de la Résistance et CRDP de Reims, 2013.

Dans le rapport qu'il a rédigé à l'issue de cette inspection, Calmon a exprimé sa satisfaction et formulé l'espoir « d'aboutir à la constitution d'une organisation solide » dans un délai d'un mois, avec pour objectif le recrutement à Reims de trente francs-gardes permanents et d'une centaine de francs-gardes auxiliaires, à Épernay d'une trentaine de francs-gardes auxiliaires, et à Châlons-sur-Marne d'une dizaine de francs-gardes permanents chargés d'assurer la protection du chef régional. C'est au cours de cette mission que Calmon a remarqué Tonet : « Monsieur Tonet, délégué du Francisme à Reims fera un excellent chef de trentaine, et sera chargé de recrutement des Francs-gardes » [44]. Les autorités allemandes de leur côté se sont engagées à fournir des armes.

Finalement ce n'est qu'en mars-avril 1944 que la Milice s'est installée à Reims, dans un immeuble situé 3, rue des Élus. Compte tenu des intrigues et des divisions qui opposaient les responsables marnais, il a été décidé qu'il n'y aurait pas de chef départemental dans la Marne, mais seulement un chef départemental adjoint, Jean Geiger [45]. C'était un militaire de carrière originaire d'Épinal, qui était déjà le secrétaire départemental de la LVF et qui avait combattu dans les *Waffen SS* puis avait été réformé pour avoir, a-t-il déclaré en 1945, refusé de prêter serment de fidélité à Hitler. Calmon a occupé le poste de chef régional de la Milice et a fait venir auprès de lui son neveu Justin Augé [46] pour en faire son adjoint. En juillet 1944, Calmon a été remplacé par Eugène Jacques [47].

Après le stage de formation à l'École des cadres de la Milice, dont il serait sorti major selon son beau-frère, Henri Tonet a été nommé chef des Francs-gardes avec le grade de chef de centaine (centaine virtuelle !) à la Milice de Reims. Il a entrepris d'y faire entrer un certain nombre de militants francistes rémois, et de fusionner la section franciste de la défense passive avec celle de la Milice. En effet, compte tenu de son installation tardive dans la Marne, la Milice avait beaucoup de difficultés à y recruter. Calmon a abandonné rapidement les projets ambitieux qu'il avait esquissés au lendemain de sa visite d'inspection de février 1944. Il a renoncé à implanter la Milice à Châlons-sur-Marne et à Épernay, où pourtant un sergent-chef en retraite, détenteur d'une carte de la Légion française des combattants et qui regrettait beaucoup d'être trop vieux pour aller combattre sur le front de l'Est, avait proposé d'ouvrir un bureau de la Milice en juillet 1944 [48].

À Reims même, Calmon n'est jamais parvenu à constituer une véritable centaine, puisque le nombre des chefs miliciens et francs-gardes permanents susceptibles d'être engagés dans des opérations de police ou de combat contre la résistance, n'a jamais atteint la cinquantaine.

L'activité de la Milice dans la Marne, dont les chefs se faisaient remarquer par des beuveries et des tapages nocturnes en compagnie de jeunes miliciennes, s'est donc concentrée à Reims et dans sa région, marquée par de nombreuses

[44] ADM-51, 161 W 124.
[45] ADM-51, 7 U 66, numéro 78.
[46] ADM-51 : U 482, MM 2198 et 2252.
[47] Ibid.
[48] ADM-51, 7 U 67, numéro 494.

exactions : saisies de TSF chez des Marnais soupçonnés d'écouter la *BBC* ; contrôles de papiers d'identité dans les cafés ; réquisitions d'automobiles en utilisant de faux ordres de la *Kommandantur* ; réquisitions et abattages de bétail chez des agriculteurs dans le cadre d'opérations baptisées « actions contre le marché noir ; enlèvements de bustes de Marianne dans les mairies ; arrestations arbitraires ; interrogatoires musclés. Un service de renseignements a été mis en place en liaison avec le service de renseignements de la Gestapo pour noyauter la police et l'administration française afin de débusquer les organisations de résistance et de faire la chasse aux réfractaires du Service du travail obligatoire (STO).

Confronté au rationnement et aux difficultés de ravitaillement, Tonet dont un rapport des RG de Reims relevait « la moralité douteuse » [49], a participé à un trafic de métaux, de zincs de bar volés la nuit et revendus aux Allemands, vraisemblablement par l'intermédiaire de Félix Paviot, un agent du service de renseignements allemands (SRA). Paviot avait mis son véhicule automobile à la disposition de la Milice de Reims avec laquelle il était en relation. Il a participé comme Tonet ou même avec lui à des expéditions dans les mairies pour y enlever les bustes de Marianne. Tonet est intervenu pour que le nom de son beau-frère qu'il avait embarqué dans cette affaire et qui, arrêté, était passé devant un tribunal correctionnel, ne soit pas cité dans *L'Éclaireur de l'Est* et *Le Nord-Est*, seuls quotidiens autorisés à paraître sous le contrôle de la *Propagandastaffel*.

Félix Paviot

Félix Paviot était un constructeur de gazogènes, représentant avant-guerre de plusieurs entreprises allemandes. En février 1940, il a été arrêté pour espionnage au profit du III^e^ Reich, et inculpé par le parquet du Tribunal militaire de la VI^e^ Région pour atteinte à la sureté intérieure de l'État, puis libéré avant de pouvoir être jugé en raison de l'avancée des troupes allemandes. Dès le début de l'Occupation, il a trafiqué avec les Allemands en obtenant en particulier l'autorisation permanente de récupérer les métaux, ce qui lui a permis de réaliser d'énormes profits. Membre depuis 1938 du PPF, dont il payait les uniformes, il était aussi membre des Amis de la LVF et du Groupe Collaboration qu'il finançait généreusement.

En 1943, il a été recruté, sous le pseudonyme de " Pascal ", par l'antenne de Dijon du SRA (Service de renseignements de l'Armée allemande) dirigée par le docteur Sandrin, et placé à Reims sous l'autorité du docteur Beckmann. Il a participé à un stage paramilitaire à Dijon sous l'uniforme allemand. L'objectif était de recruter et de former des brigades anti-terroristes spécialisées dans la traque des gaullistes et des communistes.

Il a organisé des équipes de repérage des maquis et des terrains de parachutage, ainsi que des équipes de guetteurs signalant les vols de nuit de la *Royal Air Force* qui parachutaient des armes. Il a été à l'origine de nombreuses dénonciations et d'arrestations de résistants et de réfractaires au STO[50].

Condamné à mort après la guerre par la Cour de Justice de la Marne, Paviot a été fusillé dans la cour de la Maison d'arrêt de Reims le 22 août 1945.

[49] ADM-51, 161 W 124.
[50] ADM-51, 7 U 64, numéro 48.

Toutes ses activités à Reims et dans la Marne, jugées sans doute trop médiocres… et dangereuses, ont incité Henri Tonet à quitter Reims. En avril 1944, il a présenté sa démission de délégué régional du Francisme à Bucard en personne qui lui a demandé de la reprendre. Tonet ayant refusé, il a été considéré comme un traître et a été condamné à mort par la " Main bleue " [51]. Menacé au sein du Francisme, Tonet s'est placé sous la protection de la Milice. En s'appuyant sur le rapport très favorable du chef Calmon et en faisant reconnaître ses qualités militaires, il est parvenu à se faire admettre à l'état-major de la Milice d'Île-de-France à Paris. Selon son beau-frère, il a été porte-drapeau de la Milice dans un défilé sur les Champs-Élysées.

À Reims, après le départ d'Henri Tonet, les miliciens rémois ont paradé à l'occasion du service religieux célébré le 11 juillet 1944 dans la cathédrale de Reims en mémoire du milicien Philippe Henriot [52], abattu le 28 juin par un commando de FFI dont faisait partie un jeune Rémois de 23 ans, Jean-Jacques Désiront [53]. Mais cette cérémonie ostentatoire, qui s'abritait derrière la caution de la hiérarchie catholique, n'a guère permis d'améliorer l'image de la Milice, discréditée par ses excès et ses violences qui ont contribué à détacher du régime de Vichy une partie de plus en plus importante de l'opinion marnaise.

À la fin du mois de juillet 1944, une trentaine de miliciens de Reims placés sous le commandement de Jean Geiger ont participé à une opération de nettoyage contre les maquis de l'Aube dans la région d'Ervy-le-Chatel. Peu motivés, mal encadrés, indisciplinés et peu courageux, ils se sont contentés d'organiser des patrouilles et ont refusé de coopérer avec un détachement allemand arrivé dans cette zone. Geiger de retour à Reims a été blâmé pour mollesse dans le commandement, cassé de son grade et rétrogradé [54].

Le 13 août 1944 à Reims, une bombe a explosé au quatrième étage de l'immeuble occupé par la Milice, blessant légèrement trois francs-gardes, plus sérieusement le chef Hanquet, et grièvement la cuisinière, épouse d'un milicien, qui est décédée dans la nuit [55]. L'attentat a été revendiqué par la résistance qui était parvenue à infiltrer un de ses agents. Robert Garnier recruté à Sézanne par Albert Manouvrier de CDLR (Ceux de la Résistance), était parvenu à s'engager dans la Milice à l'issue de la réunion publique organisée par les Miliciens de Reims au Grand théâtre le 3 août 1944. C'est lui qui avait déposé la bombe [56]. À² la suite de cette explosion, les miliciens se sont livrés à des représailles : rafales de mitraillettes sur les façades des immeubles voisins, perquisitions, arrestations et tortures de suspects.

Arrivé à Reims le 17 août, Joseph Darnand en fuite vers l'Allemagne y a passé la nuit, puis il s'est rendu à Châlons-sur-Marne où il s'est entretenu avec Carl-Albrecht

---

[51] ADM-51, 161 W 309.

[52] Jean-Pierre et Jocelyne Husson, " Philippe Henriot ", in *La Résistance dans la Marne*, dvd-rom, AERI-Fondation de la Résistance et CRDP de Reims, 2013.

[53] Jean-Pierre et Jocelyne Husson, " Jean-Jacques Désiront ", in *La Résistance dans la Marne*, dvd-rom, AERI-Fondation de la Résistance et CRDP de Reims, 2013.

[54] ADM-51, 7 U 66 numéro 78.

[55] ADM-51, MM 3083 n° 1777, procès-verbal de gendarmerie.

[56] Albert MANOUVRIER, *La Résistance au quotidien dans la ville que j'ai tant aimée...*, Ajaccio, Éditions La Marge, 1991.

Oberg, chef supérieur de la SS en France occupée depuis mars 1942, avant de gagner Nancy, et de laisser auprès d'Oberg pour le représenter un de ses collaborateurs les plus proches, Max Knipping.

Max Knipping

Né à Reims en 1892, Max Knipping a été aviateur à Reims pendant la 1ère guerre mondiale. Pilote de ligne et pilote d'essai après la guerre dans la Compagnie générale aéropostale, il a ensuite dirigé l'agence rémoise de la société de radiateurs AMV de Cachan. Mobilisé à nouveau dans l'aviation au début de la 2e guerre mondiale avec le grade de capitaine, il a combattu dans un groupe de bombardement. Démobilisé sur la base aérienne d'Istres, il est rentré à Reims où l'entreprise qu'il dirigeait avait été détruite. Il alors quitté Reims et il est allé s'Installer à Avignon sur les conseils de son ami Joseph Darnand qui l'a nommé chef du SOL puis de la Milice du Vaucluse, puis chef régional de la Milice à Marseille au printemps 1943, et enfin délégué général au Maintien de l'ordre en zone-Nord en février 1944 [57]].

Le 19 août 1944, les miliciens de Reims ont quitté la ville en camions avec leurs familles, sous la protection des troupes allemandes, et ont pris la route de Nancy puis de l'Allemagne. Un certain nombre d'entre eux ont été regroupés à Ulm, et se sont engagés dans les *Waffen SS* [58]. Après avoir battu en retraite avec le dernier carré des ultras de la collaboration, Jean Geiger qui en faisait partie a franchi les lignes et s'est engagé en mars 1945 dans la 1ère Armée française où il a fait une excellente impression [59].

Marcel Bucard, qui avait conservé des liens étroits avec les Francistes rémois, s'est enfui le 12 août 1944 en Allemagne où il a organisé des commandos parachutés à l'arrière des lignes alliées pour y effectuer des sabotages. Arrêté en juin 1945, il a été condamné à mort par la Cour de Justice de la Seine et fusillé le 21 février 1946 dans les fossés du Fort de Châtillon.

Un collabo qui a réussi à échapper à l'épuration

Orientés sur de fausses pistes par sa sœur et son beau-frère, la police et la gendarmerie ne sont pas parvenus à retrouver la trace d'Henri Tonet qui ne figure pas parmi les collaborationnistes jugés après la Libération par la Cour de Justice de la Marne dans le cadre de l'épuration judiciaire des mouvements de Collaboration.

Son mariage avec Odette Didierjean a été dissous par jugement du tribunal de la Seine (19e Chambre) rendu le 16 juillet 1946 et transcrit à Reims le 2 février 1948.

Henri Tonet a épousé en secondes noces le 18 février 1960 à Marseille Jeanne Marie Joannon [60]. Née le 8 juillet 1907 à Sainte-Foy-lès-Lyon, Jeanne Joannon était

[57] Jacques DELPERRIÉ DE BAYAC, *Histoire de la Milice*, op. cit.
[58] ADM-51, 7 U 58 n° 232 et 7 U 60 n° 257, témoignage d'un déporté marnais déclarant avoir reconnu à Ulm d'anciens miliciens de Reims en uniforme de *Waffen SS*.
[59] ADM-51, 7 U 66 numéro 78.
[60] État civil de Sainte-Foy-lès-Lyon, 1907, acte de naissance numéro 27.

la fille de François Joannon, âgé de 39 ans, ajusteur mécanicien, et de Jeanne Fargeas, âgée de 32 ans, repasseuse. Henri Tonet a déclaré à son neveu qu'elle était décédée en 1994 à Noël lors d'un séjour en Suisse, sans autre précision. Son décès a été enregistré à l'état-civil de Manosque dans les Alpes-de-Haute-Provence à la date du 27 décembre 1994. Elle est inhumée dans le cimetière de Sainte-Foy-lès-Lyon (Rhône).

Henri Tonet est décédé à Hyères le 12 avril 2005 et a été inhumé dans le cimetière de Sainte-Foy-lès-Lyon (Rhône) aux côtés de son épouse, dans le caveau de la famille Joannon.

Henri Amel, le « marin passionné et constructeur visionnaire »

En février 1995, en bas de la lettre adressée à François Didierjean, Henri Tonet avait signé : « Ton oncle et parrain HENRI légalement TONET dit " AMEL" », et cela n'avait pas manqué de l'interpeler. AMEL est le nom d'une entreprise de La Rochelle qui construit des voiliers de croisière haut de gamme. Sur les sites de vente en ligne de voiliers de croisière, les prix des bateaux AMEL oscillent entre plusieurs centaines de milliers d'euros et plus de deux millions d'euros selon leur niveau d'équipement. La devise de l'entreprise est : « *True to the sea*-Vrai à la mer ».

Sur le site Amel.fr la rubrique « Notre histoire » s'ouvre sur la mention :

> « Dans les lignes actuelles se cachent soixante ans de savoir-faire, nés de la passion d'Henri Amel pour les grandes navigations et la construction navale » [61].

Cette introduction, illustrée par la photographie du fondateur, dresse un portrait fantasmé d'Henri Tonet, qui ne correspond pas du tout au personnage décrit précédemment par sa famille rémoise, ni au parcours professionnel documenté de celui que se faisait appeler Henri Amel :

[61] AMEL-Notre histoire.
https://amel.fr/notre-histoire/

> « Henri Amel, de son vrai nom Henri Tonet, né le 16 avril 1913, se passionne dès son plus jeune âge pour la navigation à la voile. À la fin de son adolescence, il entame ses premiers voyages à bord de petits voiliers. C'est dans son entreprise de carrosserie à Paris qu'il commence à construire des bateaux. Après la mobilisation de la guerre, il poursuit son activité de construction navale à Lyon. Blessé à un œil pendant la guerre puis perdant totalement la vue quelque temps après et pour plusieurs années, Henri Amel n'a jamais abandonné son rêve de construire des voiliers robustes, confortables et simples à manœuvrer. »

Selon « Notre histoire », Henri Amel, est un architecte-constructeur de voiliers venu de Lyon qui, après avoir confié la construction de ses voiliers à des chantiers extérieurs, s'est installé au début des années 1960 à La Rochelle. Il y a fondé les Chantiers AMEL et il a créé « la base AMEL Méditerranée dans le nouveau port d'Hyères » dont la direction a été confiée « à Mlle Amel, fille de M. Amel », qui désigne peut-être la jeune Allemande que Tonet dit avoir adoptée. Divorcé sans enfant d'un premier mariage, il a déclaré à son neveu qu'à son grand regret il n'avait pas pu avoir d'enfant avec sa seconde épouse, Jeanne Joannon.

La rubrique « L'esprit pionnier d'AMEL » présente Henri Amel comme un « marin passionné et constructeur visionnaire » qui « a marqué l'industrie nautique avec des idées avant-gardistes », comme un « précurseur aussi dans la gestion humaine », qui « a instauré des pratiques innovantes bien avant leur généralisation : semaine de 37 puis 35 heures, intéressement aux bénéfices et système de prévoyance dès 1981 ».

La vérité c'est qu'Henri Tonet a passé son enfance et son adolescence à Reims, qu'il avait 26 ans lorsqu'il a mis à l'eau en Méditerranée son premier bateau, un petit dériveur construit dans un garage. Il n'y a aucune trace dans les archives d'une quelconque entreprise de carrosserie parisienne lui ayant appartenu avant-guerre, ni d'une entreprise de construction navale créée par lui après-guerre dans la région lyonnaise. Pas de trace non plus dans l'état civil d'une quelconque descendance d'Henri Tonet.

Selon Ronan Yhuel, le bateau conçu et fabriqué par Tonet à Lyon avant d'aller s'installer à La Rochelle, serait le « Mistral :

> « Après plusieurs petits boulots, avant et après la guerre, Henri Amel crée son chantier, près de Lyon. Il propose son premier voilier, le *Mistral*, en 1958. Une très belle carène, très bien construite. Il est le premier à proposer des bacons avant et arrière, de série, sur tous ses voiliers. En 1967, son chantier passe un cap en s'installant à La Rochelle » [62]

Quand à la revue *Le Yacht*, elle déclarait à propos du « Mistral » dans son numéro daté du 18 novembre 1950 :

---

[62] Ronan YHUEL, " Les plus grands architectes de l'histoire de la plaisance et du nautisme-Les aventuriers et leurs voiliers tout terrain ", sur le site « Mers et Bateaux », 20 août 2005.
https://mersetbateaux.com/les-plus-grands-architectes-de-lhistoire-de-la-plaisance-et-du-nautisme/

« Ce bateau a été conçu par M. Amel et F. Sergent pour répondre à la demande de plus en plus fréquente d'une embarcation qui puisse réellement être transportée derrière une voiture de puissance courante, être manœuvrée et échouée par son seul équipage, tout en ayant de bonne qualités marines et en offrant, de plus, un confort suffisant pour le couchage de deux personnes [63].

Cependant, les plans du « Mistral » font partie des plans dessinés et signés par l'architecte naval François Sergent [64], qui sont conservés au Musée maritime de La Rochelle. Le « Mistral » y est référencé comme un sloop, voilier en bois de 5 mètres de longueur, dessiné par François Sergent en 1950 [65].

Après le « Mistral », François Sergent a conçu et dessiné en 1957 le « Super Mistral » un sloop de 7mètres de longueur [66].

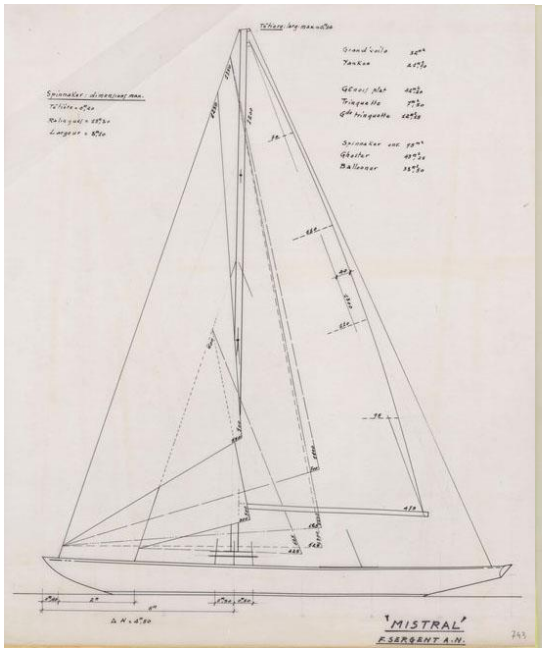

« Mistral » (1950)

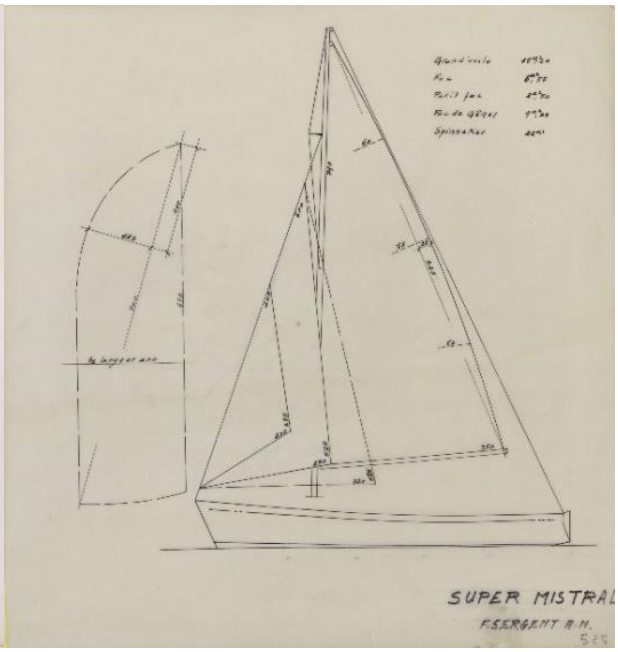

« Super Mistral »(1957)

Les débuts d'Henri Tonet à La Rochelle

Un « Super Mistral Sport » « lancé en 1961 et produit par AMEL jusqu'en 1972 » est référencé sur le site « Boat-Specs.com » comme étant « un voilier de croisière

[63] Cité dans la revue *Chasse-Marée*, " François Sergent, architecte naval ", numéro 70, février 1993.
[64] " Mistral ", Fonds François Sergent, sur le site du Musée maritime de La Rochelle.
https://museemaritime.larochelle.fr/annuaires/plans-de-francois-sergent/detail/mistral
" Mistral (1950) ", Fonds François Sergent, sur le site « Histoires maritimes rochelaises ».
https://www.histoiresmaritimesrochelaises.fr/mistral-1950
[65] François Sergent, Mémoires d'architecte, *Chasse-Marée*, numéro 192, décembre 2006.
[66] " Super Mistral (1957) ", Fonds François Sergent, sur le site « Histoires maritimes rochelaises ».
https://www.histoiresmaritimesrochelaises.fr/super-mistral-1957-3 - plan

dessiné par Henri Amel *et* François Sergent [67]. Dans ses " Mémoires " [68], François Sergent cite les nombreux architectes et constructeurs navals, avec lesquels il a collaboré et auxquels il rend hommage, mais on n'y trouve pas trace d'une quelconque coopération avec Henri Tonet alias Henri Amel. En 1961, les Chantiers AMEL n'ayant pas encore été créés par Tonet, ce voilier a dû d'abord être construit dans les Chantiers ARPIN où Tonet a été embauché au début des années 1960, avant de les racheter en 1963 et d'en prendre la direction.

Les premiers pas d'Henri Tonet à La Rochelle sont difficiles à éclaircir. Dans un article publié dans le quotidien *Sud-Ouest* à l'occasion des 50 ans des chantiers Amel, le journaliste Philippe Baroux écrivait « qu'un certain Henri Amel, un quasi inconnu », avait racheté en 1964, « un an après son arrivée à La Rochelle », les Ateliers rochelais de polyester industriel et naval (ARPIN) installés dans le quartier de la Ville en Bois, ateliers qui ont été entièrement détruits à la suite d'un incendie survenu le 3 février 1968 [69].

1960 : les débuts à La Rochelle Incendie de l'Ateliers ARPIN le 3 février 1968 (Sur le site AMEL)

Dans un autre article daté du 20 septembre 2023, Philippe Baroux précisait que c'est en 1963 que les Ateliers rochelais de polyester industriel et naval (ARPIN) **av**aient recruté l'architecte naval Henri Tonet pour dessiner des bateaux en polyester :

> « Cinq ans plus tard, celui qui aimait être surnommé le Cap'tain prenait son indépendance au sein des Ateliers ARPIN, mais un incendie dans le quartier de la Ville-en-bois les réduisait en cendres. Qu'à cela ne tienne, Henri Amel n'en était pas à son premier rebond. Aussi, avec une énergie hors du commun, une capacité à emmener les volontés les plus farouches dans son sillage et en moins d'une année, il installait les Chantiers Amel dans la toute fraîche zone d'activité de Périgny où ils sont toujours implantés [70]».

---

[67] " Super Mistral Sport-Fiche technique ", sur le site « Boat-Specs.com », 28 mars 2020. https://www.boat-specs.com/sailing/fr/voiliers/amel/super-mistral-sport

[68] François SERGENT, " Mémoires d'architecte ", op. cit.

[69] Philippe BAROUX, " Charente-Maritime : en 2019 le chantier Amel, la Rolls du voilier, fêtait ses 50 ans ", *Sud-Ouest*, 10 avril 2019.

[70] Philippe BAROUX, "Grand Pavois de La Rochelle 2023 : Amel, marque iconique du salon à flot et de la filière nautique ", *Sud-Ouest*, 20 septembre 2023.

Le Monde daté du 6 février 1968, a rendu compte de cet incendie qui a détruit les Ateliers ARPIN, « le plus important chantier de constructions navales de plaisance de La Rochelle », dont le directeur général était M. Hamel (Amel orthographié avec un H) :

> « Les enquêteurs semblent avoir écarté la malveillance, mais les circonstances de ce sinistre ne sont pas encore connues avec précision. L'hypothèse d'une défaillance du circuit électrique est pour l'instant retenue […] Les dégâts dépassent 1 million 200 000 F. Le hangar de 2 400 mètres carrés, les cinq moules des ateliers de la firme et une trentaine de coques en construction ont été détruits […]
>
> Les cinquante-cinq membres du personnel seront fixés mardi sur les mesures qui auront été prises pour leur éviter le chômage. M. Doustin, préfet, examine ce lundi leur situation avec le directeur général des chantiers, M. Hamel » [71].

La création des Chantiers AMEL

En janvier 1969, dix mois seulement après cet incendie, a été inauguré le chantier Amel, installé dans la zone des Quatre-Chevaliers à Périgny.

Henri Tonet, portant des lunettes noires, présente le chantier Amel
à Philippe Dechartre, secrétaire d'État à l'Équipement
(Photos publiées dans *Sud-Ouest*, édition du 10 avril 2019)

[71] " Un atelier de constructions navales détruit par un incendie ", *Le Monde*, 6 février 1968.

Selon le Greffe du Tribunal de commerce de La Rochelle, la société « Ateliers et chantiers AMEL » a été immatriculée au Registre du commerce et des sociétés le 1er décembre 1964. Son siège social était fixé 16, rue Joseph Cugnot à Périgny en Charente-Maritime. Son capital social était de 48 000 euros, divisé à 3 000 parts : des apports en nature pour un montant de 4 300 francs, et des apports en numéraire pour un montant de 45 700 francs. La durée de la société était fixée à cinquante années, durée qui a été plusieurs fois reconduite.

Le 1er janvier 1965, a été créée la société « Foncière AMEL », société à responsabilité limitée (sans autre indication), dont le siège social était enregistré à la même adresse que « Les Ateliers et chantiers AMEL », rue Joseph Cugnot à Périgny, et dont l'activité était la location de terrains et d'autres biens immobiliers.

En 1972, la société des Ateliers et chantiers AMEL a été transformée en société anonyme. En 1973, Henri Amel a créé avec trois autres constructeurs rochelais, Roger Mallard, Michel Dufour et Fernand Hervé, un salon nautique à flot, appelé *Le Grand Pavois*, qui se tient depuis chaque année fin septembre à La Rochelle, et qui est devenu « un modèle unique en Europe et une référence mondiale ».

Premier Grand Pavois de La Rochelle, 20-23 septembre 1973
Henri Tonet (à gauche)
et Michel Crépeau, maire de la Rochelle (à droite)
(Photo Jean Gaillard, Archives Sud-Ouest)

En 1975, lors de l'Assemblée générale ordinaire, Henri Amel a été renouvelé dans ses fonctions d'administrateur tandis que Madame Amel (alias Jeanne Tonet née Jouannon) a donné sa démission.

D'octobre 1975 à juin 1976, Henri Amel a entrepris une traversée de l'Atlantique vers les Antilles puis la traversée du canal de Panama vers la Polynésie à bord du « Capitoune II », un *Meltem* qu'il avait promis de livrer à un client et ami à Tahiti. C'était un voilier de 16 mètres qui constituait le fleuron de l'entreprise dans les années 1974-1977.

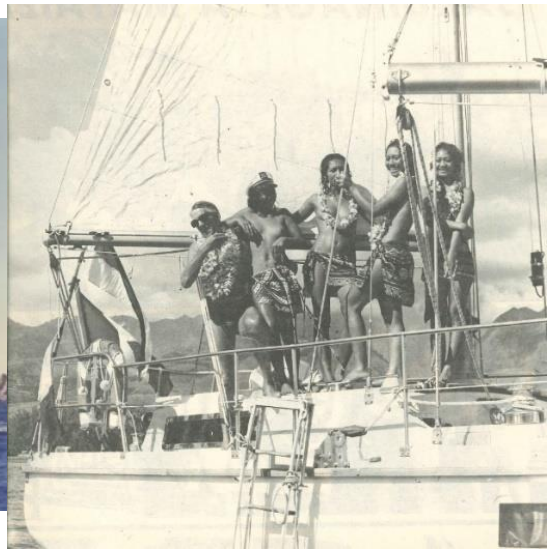

(Sur le site AMEL-Notre histoire)

En 1978, selon l'Annuaire des Entreprises [72], la société des Ateliers et chantiers AMEL s'est transformée en « Chantiers AMEL », dont l'activité déclarée était la construction de bateaux de plaisance, la réparation et la maintenance navale. Elle a été immatriculée au RNE (Registre national des entreprises) le 1er septembre 1978.

Les chantiers AMEL SA en 1978
(Sur le site AMEL-Notre histoire)

[72] République française-Annuaire des Entreprises, consulté le 13 janvier 2026. https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr/entreprise/sa-chantiers-amel-313781650

En décembre 1985, dans un article consacré aux constructeurs de bateaux français publié dans la revue américaine *Cruising World*» [73], la journaliste Marie Lesure présentait Henri Amel, comme une personnalité originale, « le capitaine Amel, qui concevait et construisait depuis 50 ans des bateaux de croisière en mer ».

Interviewé, Tonet est parvenu à lui faire croire que pendant la 2e guerre mondiale, il avait observé à Arromanches les caissons à base de polyester des quais flottants utilisés par les troupes alliées, ce qui lui aurait donné l'idée d'utiliser et d'adapter ce matériau à la construction de voiliers en le perfectionnant.

En 1994, la société dont le conseil d'administration était toujours présidé par Henri Amel, dégageait un bénéfice de 1 251 270 francs.

Le 9 juin 2000, l'administrateur et PDG Henri Amel a convoqué un conseil d'administration au cours duquel il a annoncé qu'il était démissionnaire et convoqué une Assemblée générale ordinaire au cours de laquelle Jacques Carteau a été élu nouvel administrateur « en remplacement d'Henri Tonet dit Henri Amel ».

Jacques Carteau a été le « bras droit » qui a accompagné pendant trente-cinq ans Henri Amel presqu'aveugle [74], et qui a signé ou cosigné avec lui les plans de six voiliers fabriqués par les Chantiers AMEL : « Maramu » (1978), « Sharki » (1979), « Fango » (1985), « Super Maramu » (1988), « Super Maramu 2000 » (2000) [75].

L'héritage AMEL

En 2001, les statuts des Chantiers AMEL ont été modifiés et la société est devenue la société anonyme « Chantiers AMEL SA » dont le capital social, divisé en 13 000 actions, a été porté à 200 000 euros

Après le décès d'Henri Tonet survenue en 2005, les bateaux construits sur les chantiers AMEL n'ont plus porté des noms de vents ou d'îles, mais le nom « AMEL ».

En 2006, la société Chantiers AMEL SA a été transformées en SARL, société à responsabilité limitée unipersonnelle, dont Jean-Jacques Lemonnier a été nommé gérant.

En 2009, un nouveau bâtiment de 4000 m^2 a été inauguré pour fabriquer des bateaux plus grands.

Dans le journal *Sud-Ouest* du 28 décembre 2013, Philippe Baroux a signé un article consacré à l'entreprise AMEL dont le directeur général venait de transmettre la direction exécutive à Emmanuel Poujeade. Les deux dirigeants y étaient photographiés « sous la figure tutélaire du fondateur Henri Amel ».

---

[73] Marie LESURE, " The Boatbuilders of France ", *Cruising World*, Newport, décembre 1985.
https://books.google.fr/books?id=XJl7F8MllngC&pg=RA5-PA30&redir_esc=y#v=onepage&q&f=false

[74] " Les plus grands architectes de l'histoire de la plaisance et du nautisme - Henri Amel ", 20 août 2025, sur le site « Mers et bateaux ».
https://mersetbateaux.com/les-plus-grands-architectes-de-lhistoire-de-la-plaisance-et-du-nautisme/

[75] " Jacques Cartreau, architecte naval ", sur le site « Boat-Specs », 28 mars 2020.
https://www.boat-specs.com/sailing/fr/architectes/carteau-jacques

Emmanuel Poujeade (à gauche) et Jean-Jacques Lemonnier (à droite)
(Photo Dominique Jullian-*Sud-Ouest*)

> « L'histoire du nautisme rochelais est peuplée de quelques figures inoxydables. Henri Tonet est de celles-ci. Il donna son nom de résistant (sic) au chantier Amel, et légua à l'industrie nautique l'héritage de l'exigence, de l'excellence et du respect des hommes qui constituent les forces vives d'une entreprise. Comme pour se rappeler ces valeurs au quotidien, le PDG Jean-Jacques Lemonnier a accroché le portrait du fondateur dans son bureau. Une photographie en noir et blanc : un sourire généreux sous de grosses lunettes sombres. Elles masquent le regard du fondateur qui était celui d'un homme déterminé. » [76]

À l'occasion du Grand Pavois 2015, une rue « Henri AMEL (1913-2005) » a été inaugurée par le maire de La Rochelle, Jean-François Fountaine, lui-même constructeur naval, président de la Fédération des industries nautiques, membre de l'Académie des technologies. Cette rue est située dans le quartier des Minimes de La Rochelle pour rendre hommage à Henri Amel, « le célèbre constructeur rochelais de voiliers de grand voyage » :

> « En hommage à l'architecte naval, grand capitaine d'industrie capitaine et patron des Chantiers Amel basés à Périgny, le Maire de La Rochelle Jean-François Fountaine a inauguré hier, samedi 19 septembre, la Rue Henri AMEL (1913-2005), dans le quartier des Minimes. La Rue Henri Amel distingue avec honneur un architecte naval brillant, un patron engagé et, à travers lui, la qualité du travail de tout un équipage.
>
> Un personnage hors du commun ; « le Capitaine » des chantiers Amel fondés en 1964 qui, devenu non-voyant, n'avait de cesse de se dépasser. Homme de caractère, Henri Amel avait su entraîner avec lui l'ensemble de ses salariés jusqu'à leur transmettre son entreprise. Aux chantiers Amel, ni crise, ni plan social. L'inspiration, la prudence et l'obstination du capitaine d'entreprise auront conduit les chantiers à la prospérité. [77]»

[76] Philippe BAROUX, " La transmission du lien culture d'entreprise ", *Sud-Ouest*, 28 décembre 2013
[77] "Grand-Pavois-Inauguration d'une rue Henri Amel à La Rochelle ", sur le site actunautique.com
https://www.actunautique.com/2015/09/grand-pavois-inauguration-d-une-rue-henri-amel-a-la-rochelle-17.html

En 2018, l'« AMEL 50 » a été élu *European Yacht Of The Year* dans la catégorie *Luxury Cruiser.*

En 2020, l'« AMEL 60 » [78], exposé au *Boot* de Dusseldorf a reçu à son tour le prix du *European Yacht Of The Year* et l'« AMEL 50 » a reçu le prix de meilleur bateau de l'année 2020 dans la catégorie voilier monocoque de croisière de 41 à 50 pieds, prix décerné par la revue *Sail USA*.

En 2021, la société Foncière AMEL a été dissoute et absorbée par fusion au sein de la société Chantiers AMEL qui était propriétaire de la totalité des actions émises par cette entreprise. La Foncière AMEL, dont Emmanuel Poujeade était alors le gérant, a été radiée du registre du commerce et des sociétés de La Rochelle le 9 août 2021 [79]. Au moment de cette absorption-fusion, elle était propriétaire d'un ensemble immobilier comprenant un terrain de 28 664 m^2 et de cinq bâtiments d'une superficie au sol de 5 200 m^2.

En 2023, a été lancé le projet PHARE (Préserver l'Héritage AMEL en le Réinventant Ensemble), projet co-financé par l'Union européenne et la région Nouvelle-Aquitaine. L'ouvrage *AMEL-l'héritage d'une passion* a été distribué à l'ensemble du personnel de l'entreprise.

Sur le site AMEL, la rubrique « Nos valeurs et engagements » [80], exalte « L'esprit Amel » hérité du fondateur de l'entreprise Henri Amel :

> « Henri Amel, marin passionné et constructeur visionnaire**,** a marqué l'industrie nautique avec des idées avant-gardistes : adoption précoce de la construction en polyester, développement de mâts à enrouleurs électriques dès les années 80, introduction du propulseur d'étrave rétractable, et conception de voiliers emblématiques équipés d'un cockpit central et d'un balcon rigide ceinturant le pont.
>
> Précurseur aussi dans la gestion humaine, il a instauré des pratiques innovantes bien avant leur généralisation : semaine de 37 puis 35 heures, intéressement aux bénéfices et un système de prévoyance dès 1981.
>
> Ces initiatives reflètent son profond respect pour ses équipes et son ambition d'allier performance et bien-être. Cet esprit pionnier continue de guider AMEL aujourd'hui. »

En 2024, un dossier promotionnel réalisé en partenariat avec l'entreprise des Chantiers AMEL célébrait à nouveau « Un savoir-faire unique, héritage d'Henri Amel » [81].

---

[78] AMEL 60
https://amel.fr/wp-content/uploads/2025/03/Brochure-AMEL-60.pdf
[79] *Le Figaro Emploi*, Foncière Amel Siret.
https://entreprises.lefigaro.fr/fonciere-amel-17/entreprise-651780124
[80] AMEL-Nos valeurs et engagements.
https://amel.fr/nos-valeurs-engagements/
[81] " Près de 60 ans au service du confort et de l'innovation ", *Boat/Industry*, 30 octobre 2024.
https://www.boatindustry.fr/article/47349/les-chantiers-amel-une-expertise-de-pres-de-60-ans-au-service-du-confort-et-de-l-innovation

Photo d'Henri Amel sur le site « Boat/Industry »

En 2025, l'entreprise AMEL a mis en ligne sur son site un hommage à Henri Amel :

> « Henri Amel, né en avril 1913, était un passionné de navigation, un ingénieur inventif et un entrepreneur engagé. Son parcours a été façonné par une volonté inébranlable de créer des bateaux sûrs, confortables et adaptés aux grandes traversées.
>
> Après avoir traversé la Seconde Guerre mondiale et surmonté des épreuves personnelles, Henri Amel fonde les Chantiers AMEL avec une vision claire : permettre à tous les marins, même en équipage réduit, de naviguer en toute sérénité. Ses créations se distinguent rapidement par des innovations majeures : cockpit central protégé, gréement automatisé, balcon rigide ceinturant le pont, autant de caractéristiques qui deviendront la signature de la marque.
>
> Convaincu que la performance devait s'accompagner d'un confort irréprochable, il imagine des intérieurs spacieux et chaleureux, conçus pour affronter les longues navigations avec élégance et praticité. Son engagement ne se limitait pas aux voiliers : il a également marqué l'histoire du chantier par sa gestion novatrice, mettant en place des politiques sociales en avance sur leur temps (participation aux bénéfices, conditions de travail améliorées).
>
> Aujourd'hui encore, chaque AMEL perpétue cet héritage unique. La philosophie du fondateur continue de guider la conception des voiliers de la marque, fidèles à sa devise **:** " Des voiliers vrais à la mer " »**.**

Cet hommage est suivi d'une invitation à acheter en ligne moyennant 60,00 euros l'ouvrage *AMEL-L'héritage d'une passion*.

En 2026, le » site « Network Yacht Brokers International Barcelona » dresse un portrait dithyrambique de « l'ingénieur français Henri Amel », qui comporte plein d'erreurs et d'approximations :

« Henri est né le 16 avril 1913 de (sic) Henri Tonet. La voile fascine le jeune Henri. À la fin de son adolescence, il a commencé à naviguer sur de petits yachts. Peu de temps après, Henri commence à construire des bateaux dans ses ateliers parisiens. La Seconde Guerre mondiale éclate, ce qui interrompt momentanément la passion d'Henri. À la fin de la guerre, Henri poursuit sa construction de bateaux à Lyon. Pendant la guerre, Henri est grièvement blessé à un œil. Peu de temps après, il a perdu la vue pendant plusieurs années […] »

Français et ingénieur brillant, Henri restera dans l'histoire comme un homme qui a réussi à produire un yacht en avance sur son temps. » [82]

Photo d'Henri Amel
sur le site « Network Yacht Brokers International Barcelona »

En janvier 2026, selon le registre national des entreprises [83] et l'Annuaire des entreprises [84], SA Chantiers AMEL est enregistré dans la catégorie « Petite et moyenne entreprise » dont l'effectif se situe entre 100 et 199 salariés. Son capital social est toujours de 200 000 euros. Le président du conseil d'administration et directeur général est Emmanuel Poujeade. Son siège social est toujours domicilié 8, rue Joseph Cugnot à Périgny en Charente-Maritime.

Elle possède quatre établissements en activité :

- deux établissements de construction de bateaux de plaisance, le premier implanté 8 rue Joseph Cugnot à Périgny en Charente-Maritime et le second, créé en février 2024 et implanté 582 avenue du docteur Robin à Hyères dans la Var ;

[82] " *À propos de Hanri Amel », sur le site* « Network Yacht Brokers International Barcelona ».
« Network Yacht Brokers International Barcelona »
[83] Extrait du registre national des entreprises, 21 janvier 2026.
https://www.pappers.fr/entreprise/sa-chantiers-amel-313781650
[84] République française-Annuaire des Entreprises, consulté le 13 janvier 2026.
https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr/entreprise/sa-chantiers-amel-313781650

- deux établissements de réparation et maintenance navale, le premier créé en 2008 implantés 145 Chemin de Palyvestre à Hyères dans le Var, et le second, créé en juillet 2010 et implanté au Port de plaisance de Le Marin en Martinique.

Elle a possédé trois autres établissements qui ne sont plus en activité :

- deux établissements de construction de bateaux de plaisance implantés à Hyères dans le Var, le premier 25 rue Philémon Laugier, qui a été fermé en 1988, le second sur le port d'Hyères, qui a été fermé en 2024 ;

- un établissement de réparation et maintenance navale implanté à Pointe-à-Pitre en Guadeloupe, qui a été fermé en 2024.

Le logo AMEL et le gamma de la Milice

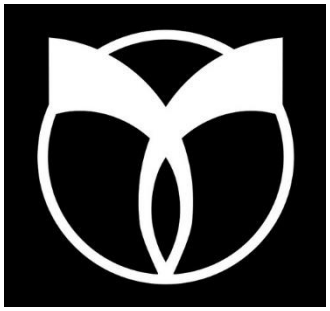

En septembre 2005, François Didierjean s'est rendu dans le cimetière de Sainte-Foy-les-Lyon où son oncle Henri Tonet a été inhumé dans le caveau familial de sa seconde épouse, Jeanne Tonet née Jouannon. Il a reconnu, gravé sur ce caveau funéraire, le sigle personnel d'Henri Tonet devenu le logo de l'entreprise AMEL qu'il a fondée. Il y voit une représentation stylisée du gamma de la Milice, cet insigne qu'enfant il avait observé sur une photographie de son oncle en uniforme.

> « J'arrive devant un tombeau de granit clair surmonté d'une stèle sur laquelle sont gravés les noms en lettres dorées. Il y en a six. […] En bas figure la femme de mon oncle. Lui est le dernier, sous le nom de Tonet. En haut à gauche est gravée une croix simple faite de deux traits. Et là presqu'en bas de la stèle il y a le signe.
>
> C'est évident. Comment n'y avais-je pas pensé ? Parce que je ne voyais pas le sens à peine caché qu'il a. Je ne cherchais pas encore ce qu'il voulait laisser. Mais je l'ai vu et revu ce signe. C'est son sigle personnel, celui qu'il a utilisé pour marquer ses œuvres, et qui revient à la fin de sa vie, sur la tombe. Le gamma ! Il est là. Le gamma de la Milice que j'ai vu sur l'uniforme qu'il porte sur la photo que je voyais dans le tiroir. Mais il est basculé de quatre-vingt-dix degrés, vers la droite, simplifié et associé à une flèche en son milieu. Comme sur la voile de son bateau. Comme la gravure sur la portière de sa voiture. La flèche présente depuis toujours dans ses sigles. Longtemps ailée puis associée à ce gamma élégant.

Bien sûr qu'il a mis son sigle sur sa tombe ! Parce qu'il en est fier. Je ne doute pas qu'il le rattache à ses profondes convictions d'ordre, d'organisation, à la fierté de ses belles réalisations d'entreprise. C'est légitime. Il ne pouvait être enterré de façon commune avec son simple nom. Il y a son pseudo et son sigle. Son tombeau permet d'identifier le personnage qu'il fut. »

La grande imposture

Fasciste assumé et déterminé, comme il persistait à se présenter lui-même à la fin de sa vie, Henri Tonet a été sous Vichy un collabo opportuniste sans scrupule et ambitieux, un aventurier voyou qui n'a pas hésité à s'emparer de la caisse de la Milice.

Au lendemain de la 2e guerre mondiale, le milicien Tonet est parvenu non seulement à échapper à l'épuration, mais aussi à effacer la face sombre de son personnage, à se construire pas à pas une image et une réputation d'ancien résistant, passionné de voile, de grand navigateur le « Capitaine », d'architecte-constructeur de bateaux génial et visionnaire qui a fondé une prestigieuse entreprise de construction de voiliers de croisière de luxe, de patron social qui payait bien ses ouvriers et qui leur a cédé son entreprise.

Vingt-ans après son décès, Henri Tonet continue de briller. Les dirigeants de l'entreprise qu'il a fondée ont continué après lui, de célébrer la réussite et les « valeurs » d'Henri Amel, dont ils entendent pérenniser l'héritage. De très nombreux produits dérivés de la marque AMEL sont en vente sur la Boutique en ligne de l'entreprise : casquettes, sacoches, polaires etc.

Les témoignages recueillis auprès de membres de sa famille et les recherches effectuées dans les archives marnaises permettent certes de lever le voile sur tout un pan du parcours ambivalent de cet « homme de conviction(**s**) » comme le définit son neveu et filleul, François Didierjean, mais il reste cependant encore bien des zones d'ombre à élucider.

Dans quel *stalag* Tonet a-t-il été interné en Allemagne en 1940-1941 ?

Pourquoi s'est-il attaché à démentir avec autant d'insistance et à plusieurs reprises, qu'il n'était pas allé dans une école de police en Allemagne ?

Comment est-il parvenu à rentrer en France dès 1941 ?

Quel était le montant du contenu de la « caisse » saisie par lui à Paris en 1944 au siège de la Milice ?

Quelle est l'entreprise à laquelle il dit avoir donné naissance à Lyon, à la suite de quels arrangements avec le père de sa seconde épouse ?

En quelle année et pourquoi Tonet est-il venu s'installer à la Rochelle ?

Comment l'ancien milicien, constructeur amateur d'un petit dériveur à Reims en 1938-1939, est-il devenu après-guerre sous le nom d'Henri Amel – seul nom qui apparait dans les archives du greffe du Tribunal de commerce de La Rochelle – un constructeur reconnu de voiliers de croisière de haut standing ?

Dans quelles circonstances Tonet a-t-il été embauché au début des années 1960 chez ARPIN, le plus important chantier de construction navale de La Rochelle, et comment en est-il devenu le directeur général ?

Dans quelles conditions s'est-il trouvé en 1964 en situation de racheter cette entreprise peut-être en difficultés financières, et avec quel argent ? … si ce n'est l'argent puisé dans la caisse de la Milice ?

Dans quelles circonstances ces ateliers ont-ils été, un an plus tard, entièrement dévastés par un incendie – accidentel ? criminel ? ou volontaire ? – et vite reconstruits en une année grâce, selon Tonet, à 400 millions de francs prêtés sans garantie par un banquier juif à qui il aurait vendu un voilier ? Pourquoi a-t-il insisté sur le fait que le banquier était juif ?

Quels ont été les rapports entre Tonet et François Sergent (1911-2000) ?

Ont-ils vraiment travaillé ensemble dès le début des années 1950, ne serait-ce qu'un court moment ?

Ou Tonet, s'est-il contenté de s'approprier les plans de voiliers dessinés par François Sergent et mis à la disposition de tous les passionnés de voile ?

Quel rôle a joué Jacques Catreau (1934-2023), jeune dessinateur aux Chantiers ARPIN,

- dans la conception et la construction des premiers voiliers produits à La Rochelle par Henri Amel, alors que ce dernier était malvoyant, d'abord chez ARPIN puis dans les Chantiers AMEL ?

- dans le rachat des Chantiers ARPIN et la création des Chantiers AMEL ?

- dans le développement et la réussite de cette entreprise ?

Quelle était la nature des rapports qu'entretenaient l'ancien milicien avec Jacques Carteau, à qui Henri Amel a offert en 1993 le pistolet automatique qu'il conservait depuis 1943

Qui était la jeune stagiaire allemande qu'il dit avoir adoptée ?

Est-elle la même personne que cette « Mademoiselle Amel, fille de Monsieur Amel », qui a été nommée à la tête de la base-Méditerranée des Chantiers AMEL implantée à Hyères en 1988 ?

Quelle était la nature exacte de la relation que Tonet dit avoir entretenue avec Jean-Pierre Raffarin et ce « cercle présidentiel » qui conseillait le président ? … le président du conseil régional de Poitou-Charentes, Jean-Pierre Raffarin … ou le président de la République, Jacques Chirac ?

On n'en finit pas de découvrir les multiples facettes de cet ancien milicien ambitieux, affabulateur narcissique et mythomane, qui a toujours voulu commander. Chef avec ses camarades d'enfance, chef de baraque au stalag en Allemagne, chef local à Reims de partis collaborationnistes (MSR puis Parti Franciste), chef de centaine à la Milice, prétendument chef de groupe au maquis dans la Résistance, chef d'une entreprise de construction navale, chef de bord en croisière qui se faisait appeler « Capitaine », amoureux des belles femmes, des beaux costumes, des belles voitures de luxe, habitué des palaces, Tonet est parvenu à se faire reconnaitre dans la presse spécialisée de la plaisance, et à passer à la postérité.

À La Rochelle où une rue et un ponton du port de plaisance portent son nom dans le quartier des Minimes, il est reconnu et honoré comme un notable.

« Rue Henri AMEL 1913-2005
" Capitaine " des chantiers Amel à La Rochelle, Périgny
(Photos J-P et J. Husson-Juin 2026)

S'il est incontestable que l'ancien milicien Henri Tonet est bien le fondateur des chantiers AMEL, entreprise spécialisée dans la construction de voiliers de haut standing, des doutes persistent sur le niveau réel de ses compétences personnelles en matière d'architecture navale. Il est cependant qualifié de « grand personnage » dans le magazine « Mers et Bateaux » et classé parmi " Les plus grands architectes de l'histoire de la plaisance et du nautisme " [85].

François Sergent, qui a sans doute inspiré Tonet, en étant pour lui à la fois un modèle qu'il a copié, un grand architecte naval qu'il aurait aimé être, mais aussi un rival dont il a pu jalouser la notoriété, ne figure pas dans ce palmarès. Et pourtant, son parcours a été tout à fait exceptionnel et mérite d'être rappelé.

[85] " Les plus grands architectes de l'histoire de la plaisance et du nautisme-Les aventuriers et leurs voiliers tout terrain ", *op. cit.*
https://mersetbateaux.com/les-plus-grands-architectes-de-lhistoire-de-la-plaisance-et-du-nautisme/

Le créateur de bateaux François Sergent, l'antithèse d'Henri Amel ? (1911-2000)

François Sergent est né le 18 mai 1911 à Paris.

Avec ses parents instituteurs, il a passé durant son enfance et son adolescence toutes ses vacances avec eux sur les côtes de Normandie, de Bretagne et de Vendée, où il a observé les petits chantiers qui construisaient les embarcations à voile des pêcheurs locaux.

À l'âge de 12 ans, il a bricolé sa première maquette en découpant des flotteurs de casiers en liège emportés par les tempêtes, qu'il ramassait sur les plages.

Adolescent, il a commencé à naviguer avec des camarades qui possédaient un canot à voile sur l'île de Noirmoutier, où un yachtman américain avait introduit des doris de course.

Après avoir obtenu un bac littéraire à 16 ans, François Sergent aurait aimé se destiner à la marine marchande, mais il a dû y renoncer :

> « À la fin des années 1920, des officiers ayant des années d'expérience se retrouvaient au sec sur les quais du Havre et de Marseille, et ma carrière de capitaine au long cours a été fauchée avant d'avoir fleuri. Je suis alors parti en Grande-Bretagne pour perfectionner ma connaissance de la langue et de l'architecture navale, à l'étude de maitres comme Fife, Nicholson, Reimers et quelques autres […]
>
> Autodidacte, c'est par l'observation et l'analyse que j'ai pu comprendre le mécanisme de cette géométrie spéciale qui permet […]de reconstituer un volume sur une surface plane […] Il m'a fallu apprendre un certain nombre de calculs et assimiler des notions mathématiques, ainsi que le tracé des lignes ; ce qui m'a été facile, car j'avais déjà un sens aigu des formes et des volumes, une certaine imagination créatrice et une bonne main pour dessiner » [86].

De retour en France, François Sergent a exercé pendant huit ans le métier d'enseignant, profession qui lui permettait de vivre en lui laissant suffisamment de loisirs pour s'inscrire au Cercle de voile de Paris, régater le dimanche, et dessiner à partir de 1933 ses premiers sloops et canoés kayaks. Pendant les vacances scolaires d'été, il embarquait comme matelot sur des voiliers de course et de croisière.

C'est à partir de 1944 que François Sergent a commencé à travailler à plein temps pour l'architecture navale, d'abord dans le bureau d'études du suisse Pierre Staempfli, puis il a décidé en 1945, de voler de ses propres ailes.

En 1946, il a publié *Technique de la voile à bord des bateaux légers*, un ouvrage dans lequel il présentait une cinquantaine de ses croquis [87].

C'est aussi en 1946 qu'il a travaillé sur les plans du Grondin ». À la demande de Louis Doliveux, cadre de la chocolaterie Poulain, commissaire au sein du scoutisme de mer et

[86] François SERGENT, " Mémoires d'architecte ", op. cit.

[87] François SERGENT, *Technique de la voile à bord des bateaux légers*, 50 croquis de l'auteur, 12 photographies hors-texte, Les Éditions J. Susse, 1946.

administrateur du Yacht Club de France, François Sergent et Jean-Jacques Herbulot, membre lui aussi du Cercle de la voile de Paris, ont fusionné leurs projets inspirés du doris de pêche de Terre-Neuve (Sergent) et de la bette provençale (Herbulot), pour donner naissance au « Grondin » dont les plans ont été signés par Sergent.

Le « Grondin » était un voilier destiné aux passionnés de voile qui souhaitaient construire eux-mêmes leur voilier. Après que le plan du « Grondin » ait été publié dans la revue *Le Yacht*, ce voilier a été construit à plus de cinq-cents exemplaires par des constructeurs professionnels et amateurs. En 1948, un de ces constructeurs amateurs, Miche Gat, a publié *Construisez votre Grondin* [88], un ouvrage qui a beaucoup contribué à la diffusion et au succès de ce voilier.

Conforté par ce succès, François Sergent a dessiné le « Caneton » en 1947, le « Narval » en 1948, l'« Éloise » en 1949 et le « Mistral » en 1950. Ce fut le début d'une longue carrière au cours de laquelle il a conçu et dessiné de très nombreux bateaux, construits à l'unité ou en séries :

- des dériveurs de sport et de compétition comme le « Caneton » (1947) et le « Nordet » (1957);
- des sloops comme le « Mistral » (1950) ;
- des baleinières comme le « Ouf » (1950 »
- des pêche-promenade comme le « Loctudy » (1960) ;
- des croiseurs côtiers comme le « Pirate » (1956) ;
- des croiseurs moyens comme le « Daïmio » (1972), construit à plus de 2 500 exemplaires par les Constructions nautiques du Nord-Ouest (CNSO) ;
- des voiliers de haute-mer comme le « Narval », en particulier des unités de course-croisière comme l'« Aquilon » (1952), l'« Oiseau bleu » (1953), l'« Eloise II » (1957), le « Varna II » (1964) construits sur le chantier de son ami Fernand Hervé à La Rochelle.

François Sergent a aussi conçu des vedettes plus ou moins rapides pour la plaisance, la pêche sportive ou professionnelle, et même des bacs pour traverser la Seine en aval de Rouen et l'Oubangui en Afrique.

Il tenait à tester lui-même les bateaux qu'il dessinait et cherchait sans cesse à améliorer et à faire évoluer leur conception. Réticent à l'égard de la modélisation informatique, il considérait que « l'ordinateur avait sclérosé l'imagination créatrice et le sens esthétique des architectes » [89].

Il naviguait aussi par passion de la voile, et il a participé à de nombreuses compétitions. En 1951, son ami Fernand Hervé a été le premier Français à remporter la course Plymouth-La Rochelle à la barre du voilier « Eloise », conçu pour lui et avec lui. Plusieurs de ces voiliers ont été sélectionnés par les équipes française de l'*Admiral's Cup*.

En 1956, il a publié un *Manuel de construction des bateaux en bois* qui a fait l'objet d'une seconde édition en anglais édité en aux États-Unis [90]

---

[88] *Construisez votre Grondin*, op. cit.

[89] François SERGENT, " Mémoires d'architecte ", op. cit.

[90] François SERGENT, *Manuel de construction des bateaux en bois. De la périssoire au yacht de croisière. Guide pratique à l'usage de l'amateur et du professionnel*, Éditions maritimes et coloniales, 1ère édition, 1956 ; 2e édition, 1960, édition américaine publiée sous le nom de R. M. Steward par The Rudder Publishing Co., New-York. Traduit de l'américain par Pierre Boutin.

Il était expert près des tribunaux pour les questions concernant l'architecture, la construction et la navigation de plaisance et il a siégé dans plusieurs instances nationales et internationales en particulier à la Commission nationale de la marine marchande, à la Fédération française de la voile, et à l'*International Yacht Racing Union* et l'*Offshore Racing Council*.

En 1971, il a représenté la France au sein du comité technique qui a élaboré l'*International offshore Racing* (IOR), la jauge unique utilisée à partir de cette date dans les compétitions internationales,

En 1974, il a fait partie des membres fondateurs de l'Institut français des architectes navals qu'il a présidé pendant six ans.

François Sergent est décédé en 2000.

Ces cendres ont été dispersées dans le détroit du Pertuis d'Antioche entre l'île de Ré et l'île d'Oléron.

Paule Sergent [91], la veuve de François Sergent, a fait don de plus de 2 000 plans dessinés par son mari au Musée maritime de La Rochelle où ils peuvent être consultés, ainsi que sur le site du musée où ils ont été mis en ligne en 2013 par une équipe de bénévoles [92].

> « Par ses innovations techniques et la vision qu'il avait de ce « sport » François Sergent a révolutionné le yachting en France. Ces 2000 plans donnés par acte testamentaire au Musée Maritime de La Rochelle trouvent parfaitement leurs places sur le site histoires maritimes rochelaises qui a pour vocation de rendre accessible au plus grand nombre le travail autour de la mémoire des gens de mer.
>
> En partenariat avec l'association des Archives du Yachting qui a pour objet de développer un fonds documentaire spécialisé sur l'histoire de la navigation de plaisance, et avec le soutien du Ministère de la Culture, voici aujourd'hui une œuvre qui témoigne de l'histoire contemporaine de la construction navale rochelaise. » [93]

En 1993, un article lui a été consacré dans la revue *Chasse-Marée* [94].

En décembre 2006, la revue *Chasse-Marée* a publié un texte daté de 1991, dans lequel François Sergent a retracé sa carrière d'architecte naval [95].

Des grands voiliers conçus par François Sergent participent chaque année aux régates organisées par le Yacht Club Classique, partenaire du Musée maritime de La Rochelle qui rassemble la plus grande flottille de yachts classiques de la façade atlantique, et dont font

---

[91] Paule SERGENT, *François Sergent : architecte naval*, Chasse-Marée, 2006.
" François Sergent, biographie d'après Paule Sergent ", sur le site « Histoires maritimes rochelaises ».
https://www.histoiresmaritimesrochelaises.fr/recit/francois-sergent-biographie-dapres-paule-sergent

[92] " Le fonds François Sergent », sur le site du Musée maritime de La Rochelle.
https://museemaritime.larochelle.fr/annuaires/plans-de-francois-sergent

[93] Le Fonds François Sergent sur le site « Histoires maritimes rochelaises ».
https://www.histoiresmaritimesrochelaises.fr/plans/f

[94] " François Sergent, architecte naval ", *Chasse-Marée*, numéro 70, 2 février 1993.

[95] " François Sergent-Mémoires d'architecte ", op. cit.

partie les voiliers « Cabrette », « Eloise II » [96], « Marguerite », « Marie-Christine III », « Mowgli », « Thalamus » et « Tiger Rag ».

> « François Sergent, architecte naval de talent, était un esthète, amoureux des beautés de la nature, de la mer et aussi de la montagne, un charmeur subtil, un conteur doué, un marin avisé, bref un « honnête homme »
>
> Jean-Claude Menu, armateur de « Marie-Christine III » [97].

Jean-Pierre HUSSON,
docteur en histoire de l'Université de Reims Champagne-Ardenne
https://histoire-et-memoire51.fr/

Juin 2026

[96] François Sergent, architecte naval ", sur le site « Eloise II ».
http://eloise2.com/navire/architecte/
[97] « Sergent François ", sur le site des Musées de Nouvelle Aquitaine.
https://www.alienor.org/collections/personne/56182-sergent-francois